

Prof. Nils Soguel – Idheap/Lausanne
Dr Gilles A. Léchet – Compas/Neuchâtel

**Rapprochement entre les communes de Denges,
Echandens, Lonay et Préverenges**

Enquête auprès de la population

Rapport élaboré à l'intention des Municipalités des communes
de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges

Rapport VD-DELP-EP, Décembre 2007

Table des matières

CONDENSE

| | |
|---|----|
| 1 INTRODUCTION | 1 |
| 2 DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RAPPROCHEMENT | 5 |
| 3 TAUX DE REPOSE ET REPRESENTATIVITE | 8 |
| 4 RESULTATS DE L'ENQUETE | 13 |
| 4.1 Prestations communales et collaborations intercommunales | 13 |
| 4.2 Attitude face à un renforcement de la collaboration | 19 |
| 4.3 Effets positifs et négatifs attendus suite à un rapprochement | 27 |
| 4.4 Analyse des facteurs explicatifs de l'attitude face à un rapprochement entre communes | 30 |
| 5 RECOMMANDATION | 36 |
| 6 ANNEXES | 39 |
| 6.1 Protocole d'enquête du questionnaire | 39 |
| 6.2 Variables sociodémographiques – échantillon et population | 42 |

Condensé

Contexte. Les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges partagent à de nombreux égards un **destin commun**. Elles forment en effet une **unité géographique** entre les villes de Lausanne et de Morges, se retrouvent autour de **préoccupations communes** quant au fonctionnement de leurs administrations respectives (qualité et coût des prestations) et **collaborent dans la fourniture de nombreuses prestations**.

Objectif. Partant du contexte ci-dessus, les municipalités des dites communes ont pris la décision de réaliser une enquête auprès de leur population. Cette enquête a pour objectif **d'apprécier l'opportunité d'initier un processus de rapprochement intercommunal**. Il s'agit concrètement de déterminer (1) si la population des dites communes est **ouverte à un rapprochement intercommunal**, (2) le cas échéant quelles sont les **formes de collaboration envisageables** (fusion, syndicats, etc.) et (3) quelles sont les **communes qui devraient participer au processus** (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, autres communes).

Démarche. Pour répondre à ces questions, une enquête par questionnaire a été réalisée entre septembre et octobre 2007 auprès de la population des quatre communes. Précisons bien qu'il s'agit d'une enquête exhaustive (cf. recensement !)... et non d'une enquête par sondage.

Résultats. La dite enquête a bénéficié d'un taux de participation de 37.0%, soit un maxima de 48.1% à Echandens... et un minima de 31.1% à Préverenges. Ces taux de participation sont élevés (taux habituel de 10-15% pour ce genre d'enquêtes) et démontrent un intérêt populaire certain quant à la problématique proposée. La **grande majorité des personnes ayant répondu à l'enquête sont favorables à un renforcement de la collaboration** entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges. Les pourcentages d'avis favorables vont en effet **de 66.6% pour Echandens à 80.9% pour Denges**. En cas de renforcement de la collaboration entre les quatre communes, la **fusion est l'alternative qui recueille le score le plus élevé** à Denges (59.1%), Echandens (40.6%) et Lonay (40.5%). Un rapprochement sous la forme de collaborations étendues est préféré à la fusion par une faible majorité des répondants de la Commune de Préverenges (39.5%). Notons qu'à l'exception de Denges, les majorités constatées sont relatives... et non absolues. Le **périmètre de rapprochement retenu** est tout à fait opportun puisque les répondants des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges plébiscitent un rapprochement entre elles (entre 59.6% et 88.6% d'avis favorables !). Quant à l'intégration **d'autres communes au projet**, elle n'est souhaitée par

aucune des communes sous revue. Les attentes envers un rapprochement intercommunal se concentrent autour du **renforcement du poids de la commune face à l'extérieur**, du **renforcement de la vie associative et des sociétés locales** et du **développement de la commune**. Les craintes se concentrent pour leur part plutôt autour d'une **augmentation du niveau des impôts et des taxes** ainsi que d'une **identification des citoyens à leur commune rendue plus difficile**.

Recommandation. Les résultats de l'enquête auprès de la population montrent **qu'il est opportun pour les autorités des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges de poursuivre une réflexion sur le rapprochement entre les quatre communes**. Une majorité populaire nette se dégage en effet **en faveur d'un rapprochement intercommunal...** toutes les **formes de collaboration** étant ouvertes (cf. majorités relatives ci-dessus). Quant au **périmètre**, il recueille l'adhésion de la population, l'intégration d'autres communes n'étant pas souhaitée.

En conséquence, il semble opportun de poursuivre la démarche et de réaliser une **étude stratégique**. Celle-ci a pour objectif de **déterminer la forme idéale pour un rapprochement**, respectivement de s'assurer que la fusion est bien –sous l'angle stratégique– la forme de rapprochement la plus indiquée par rapport aux autres formes possibles. Cette étude doit se faire en considérant **l'ensemble des formes de collaboration possibles** et englober les quatre communes sous revue.

Introduction

Termes de référence. Le présent rapport est remis en décembre 2007 aux **Municipalités des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges** chargées d'étudier la possibilité d'un renforcement de leurs collaborations. Il a été préparé par Gilles A. Léchet – directeur du cabinet de conseil **Compas Management Services Sàrl**¹ à Neuchâtel et par Nils Soguel – professeur à l'**Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)**² à Lausanne³.

Contexte de l'étude. Les communes de **Denges** (1'321 habitants, 167 hectares), **Echandens** (2'065 habitants, 387 hectares), **Lonay** (2'346 habitants, 371 hectares) et **Préverenges** (4'555 habitants, 184 hectares) forment une **unité géographique de 10'287 habitants** répartis sur une superficie de **1'109 hectares**⁴.

Globalement, la situation de ces quatre communes peut être synthétisée par les points suivants :

- **Communauté de destin.** Les communes sous revue forment une unité géographique. Elles sont situées entre une grande agglomération (Lausanne) et une ville de taille moyenne (Morges). Elles ont entre elles de nombreux points communs liés à cette situation « intermédiaire » entre deux « pôles » urbains ;

¹ Compas Management Services Sàrl, Case postale 2029, CH-2001 Neuchâtel, tél. 032.730.16.00, gilles.lechet@compas-management.ch

² IDHEAP, Maladière 21, CH-1022 Chavannes/Lausanne, tél. 021.557.40.50, nils.soguel@idheap.unil.ch

³ Les personnes susmentionnées remercient Messieurs Lionel Conus (Compas) et Florian Chatagny (IDHEAP) pour leur précieuse collaboration. Ils remercient également l'équipe chargée de la saisie des questionnaires, soit Madame Sonia Page, Monsieur Fabio Cappelletti et Monsieur Dan Spahr.

⁴ Chiffres 2006.

- **Collaborations intercommunales.** De nombreuses collaborations intercommunales se sont développées entre les communes sous revue. Le périmètre des dites collaborations est variable ;
- **Préoccupations partagées.** Les dites communes partagent certaines préoccupations relatives à la manière dont les prestations communales sont fournies (coût de fonctionnement, qualité des prestations, etc.).

Partant des éléments ci-dessus, les **Municipalités des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges** s'interrogent quant à l'opportunité de renforcer les collaborations existantes, voire de fusionner. Afin de les assister dans leurs travaux, les dites Municipalités ont souhaité pouvoir s'appuyer sur une **expertise externe**. Elles ont mandaté la **communauté de travail** réunissant l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) à Lausanne et Compas Management Services Sàrl à Neuchâtel. Ce rapport présente le résultat de la **première étape du processus de rapprochement** (phase préliminaire), c'est-à-dire de **l'enquête auprès de la population** des quatre communes parties prenantes du projet.

Objectifs. Conformément aux termes de l'offre signée par les syndic des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges d'une part et les représentants de Compas Management Services Sàrl et de l'Institut de hautes études en administration publique d'autre part, la présente **étude préliminaire** poursuit l'objectif suivant :

Apprécier l'opportunité de mener plus avant une réflexion sur le rapprochement entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges. Déterminer les formes de collaborations envisageables et le périmètre des dites collaborations.

Pour ce faire, il convient d'effectuer une **enquête auprès de la population** de chaque commune. Cette consultation porte sur les points suivants :

- Recueillir l'opinion de la population au sujet des **collaborations intercommunales** auxquelles leur commune participe ;
- Cerner l'attitude de la population face à un éventuel **renforcement des collaborations** (pouvant aller jusqu'à une fusion) entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges... et recenser les attentes et les craintes qu'une telle éventualité suscite ;
- Obtenir les préférences de la population par rapport au **cercle de communes impliquées dans le rapprochement** (intégration ou non d'autres communes que celles initialement prévues dans le projet) ;
- Analyser les réponses obtenues à la lumière des diverses **caractéristiques sociodémographiques des personnes ayant**

répondu (âge, sexe, état-civil, origine, années de résidence dans la commune, participation à la vie locale, etc.).

Méthode et démarche. Pour atteindre les objectifs ci-dessus, la réalisation de la présente étude préliminaire s'organise comme suit.

ELABORATION DE L'ENQUETE

- Elaboration d'un **protocole** d'enquête fixant la population visée, le type de questions (ouvertes, fermées, etc.), le nombre de questions, le support du questionnaire, le mode d'administration, les incitations à répondre, la date d'envoi, le délai de réponse, l'anonymat et la confidentialité, la communication des résultats ;
- Elaboration d'un **questionnaire à la population** ;
- Présentation pour **discussion et validation** du protocole et des questionnaires aux syndicats des quatre communes.

ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES

- **Administration** du questionnaire par les services administratifs des quatre communes (impression, mise sous pli, envoi) ;
- **Contrôle et saisie des questionnaires reçus.**

ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS

- **Analyse des données par statistique descriptive** afin de se rendre compte de l'attitude de la population par rapport au projet (comptages, tableaux croisés) ;
- **Analyse des données par méthodes économétriques afin d'expliquer** l'attitude de la population, d'identifier les caractéristiques discriminantes en faveur, respectivement en défaveur du projet, et également d'identifier divers groupes de population ayant une position spécifique ;
- Elaboration et présentation du **rapport final** aux responsables.

Structure du rapport. Le présent rapport est structuré en cinq chapitres. Le premier chapitre est constitué par la présente introduction. Le chapitre 2 replace la présente enquête dans un processus de rapprochement complet. Le chapitre 3 traite des taux de réponse et de la représentativité des résultats. Le chapitre 4 présente les résultats de l'enquête et, finalement, le chapitre 5 propose une recommandation quant à la suite des travaux. Les annexes présentent le protocole d'enquête, la structure du questionnaire ainsi que diverses considérations relatives aux variables sociodémographiques (échantillon, population).

Remerciements. Que l'ensemble des collaborateurs administratifs et techniques ainsi que les responsables politiques des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges ayant participé à la présente enquête

trouvent ici l'expression de la gratitude des mandataires pour leur collaboration, leur soutien et leur engagement. La diligence des quatre administrations communales (envoi/réception des questionnaires) et de l'équipe chargée de la saisie des dits questionnaires mérite d'être saluée. Nos remerciements vont enfin et surtout aux très nombreuses personnes habitant les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges ayant consacré un peu de leur temps pour répondre au questionnaire qui leur a été adressé.

2

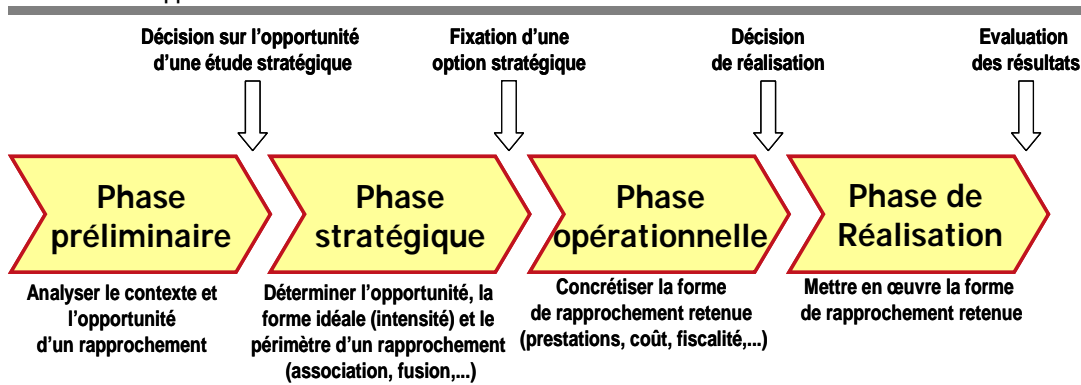
Description du processus de rapprochement

Objectif du chapitre. L'objectif du présent chapitre consiste à rappeler où se situe la phase préliminaire, c'est-à-dire l'enquête auprès de la population, dans un processus complet de rapprochement intercommunal. Il spécifie les enjeux de cette phase et précise quelle décision doit être prise à son issue.

Processus de rapprochement. Un **processus de rapprochement intercommunal** –et potentiellement une fusion de communes– comporte **quatre phases** : (1) **préliminaire**, (2) **stratégique**, (3) **opérationnelle** et finalement (4) **réalisation**. La Figure 2-1 illustre ces phases et l'objectif spécifique associé à chacune d'entre elles. Précisons qu'à la fin de chaque étape, une décision politique doit être prise avant de passer à la phase suivante.

Phase préliminaire. L'objectif de la **phase préliminaire** consiste à analyser l'opportunité pour les autorités communales de mener plus avant une réflexion sur le rapprochement entre les communes sous revue. Il s'agit pour ce faire de savoir si la population des dites communes présente une ouverture suffisante à l'idée d'un rapprochement intercommunal –voire d'une fusion de communes–, c'est-à-dire si elle n'est *a priori* pas opposée à l'idée d'un tel rapprochement. La dite phase consiste en une enquête auprès de la population. Les résultats de cette consultation et les conclusions politiques qui en découlent permettent de déterminer le degré de priorité du dossier et conditionnent l'entrée dans la phase stratégique.

Figure 2-1
Processus de rapprochement



Source : Communauté de travail IDHEAP+COMPAS

Phase stratégique. La **phase stratégique** représente la deuxième étape du processus. Elle a pour objectif de déterminer la **forme idéale de rapprochement**, respectivement de s'assurer que la fusion de communes est bien –sous l'angle stratégique– la forme de rapprochement la plus indiquée. Les diverses formes possibles de rapprochement sont les suivantes :

- **Collaborations intercommunales spécifiques à une prestation** (association ou syndicat intercommunal à but unique, etc.) ;
- **Collaborations étendues par groupes de prestations** (association ou syndicat intercommunal à but multiple, etc.) ;
- **Agglomération** (entité supracommunale au profit de laquelle les communes membres se défont de leurs compétences institutionnelles pour un groupe prédéfini de prestations, les communes restant souveraines pour les autres prestations)⁵ ;
- **Fusion** (création d'une nouvelle commune politique et administrative).

Notons qu'une forme additionnelle est la **non-collaboration** (voie solitaire). En effet, il est possible d'aboutir au constat qu'un renforcement de la collaboration n'est pas une solution efficace. De même, il ne faut pas exclure l'éventualité qu'une collaboration existante ne fonctionne pas et doive cesser.

L'étude stratégique doit également déterminer quels sont les enjeux d'une éventuelle fusion, c'est-à-dire quel doit être le **profil d'un rapprochement, respectivement d'une nouvelle commune** née de la fusion des communes existantes. Enfin, elle doit permettre de se déterminer de manière définitive

⁵ En Suisse, à l'heure actuelle, seul le droit cantonal fribourgeois offre la possibilité d'une agglomération de communes. Cette forme de rapprochement intercommunal n'a pas été mise en œuvre jusqu'ici, même si le projet d'une agglomération à laquelle la Ville de Fribourg et quelques communes voisines est en gestation.

quant au **périmètre du projet**, c'est-à-dire quant au cercle des communes susceptibles d'entrer dans le processus de rapprochement. L'étude stratégique aboutit à une **recommandation stratégique** qui doit être avalisée par les autorités exécutives de chacune des communes parties prenantes.

Phase opérationnelle. La **phase opérationnelle** a pour objectif de concrétiser la forme de rapprochement retenue. Il s'agit en particulier de définir le profil (quantité, qualité, fréquence, etc.), le mode de fourniture (production en propre, sous-traitance, partenariat public-privé, etc.), le coût et le financement des prestations concernées par le rapprochement. Cela permet aux élus et à la population de se déterminer en toute connaissance de cause quant au projet de rapprochement intercommunal. Si une fusion est retenue comme option stratégique, cette phase inclut généralement la rédaction d'une convention de fusion. L'acceptation de cette convention par le législatif et par la population⁶ des communes concernées vaut décision de réalisation.

Phase de réalisation. Enfin, la **phase de réalisation** consiste à mettre en œuvre la forme de rapprochement retenue selon les modalités opérationnelles décidées à l'issue de la phase précédente. Les résultats dégagés devraient logiquement faire l'objet d'une évaluation *a posteriori* afin d'analyser si la forme de rapprochement choisie a effectivement permis d'atteindre les effets escomptés.

Points clés. Un processus de rapprochement intercommunal peut être décomposé en quatre phases : (1) préliminaire, (2) stratégique, (3) opérationnelle et finalement (4) réalisation. La **phase préliminaire** consiste en une enquête permettant d'apprécier l'ouverture de la **population des communes concernées** à l'idée d'un **rapprochement intercommunal – voire d'une fusion de communes**.

⁶ Dans les communes où le pouvoir législatif est exercé par une assemblée communale, il n'y a pas d'autre consultation populaire que celle de la dite assemblée. Ailleurs, la décision du législatif est soumise au référendum facultatif ou obligatoire, en vertu des dispositions de la législation cantonale. Si la loi cantonale, notamment celle sur les communes, se trouve affectée par la décision des communes concernées, la révision de la dite loi doit être acceptée par le Grand conseil. Cette décision est elle-même soumise au référendum facultatif au niveau cantonal.

3

Taux de réponse et représentativité

Objectif du chapitre. Le présent chapitre a pour objectif de donner une vue d'ensemble quant à l'écho rencontré par l'enquête auprès de la population. Cet écho est mesuré par le taux de réponse. Le chapitre vise également à déterminer dans quelle mesure les questionnaires qui nous ont été retournés forment un échantillon représentatif.

Taux de réponse. Sur les 8'475 questionnaires envoyés, 3'134 ont été remplis et renvoyés dans les délais, ce qui représente un **taux de réponse moyen de 37.0%**⁷. Comme le montre le Tableau 3-1 ci-dessous, le taux de réponse a été le plus élevé dans la Commune d'Echandens, avec 48.1%. Viennent ensuite les

⁷ Ce taux de réponse est proche des taux de réponse enregistrés par les enquêtes réalisées dans le Canton de Neuchâtel sur une thématique similaire (31.8% pour l'enquête auprès des populations de Bevaix, Boudry et Cortaillod, 37,8% pour l'enquête auprès des populations de Corcelles-Cormondèche et de Peseux ; 32,2% pour le sondage réalisé auprès d'un échantillon de population au Val-de-Ruz).

->Léchet G. & Soguel N. (2006), *Rapprochement entre les communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod : Sondage auprès de la population et des élus*, Rapport NE-BBC-EP à l'attention de la Grande Commission BBC, Septembre 2006, Lausanne et Neuchâtel.

-> Léchet G. & Soguel N. (2003), *Renforcement de la collaboration entre Corcelles-Cormondèche et Peseux : Résultats de l'enquête auprès de la population*, Rapport aux conseils communaux des communes de Corcelles-Cormondèche et de Peseux, FP36-2003 – Août 2003, Neuchâtel et Lausanne.

-> Attinger M., Voillat F. & Jeanrenaud C. (2003), *Val-de-Ruz : Quel avenir pour les communes ?*, Institut de recherches économiques et régionales (IRER), Université de Neuchâtel, Neuchâtel

communes de Denges avec 38.7% et de Lonay avec 38.0%. La Commune de Préverenges ferme la marche avec un taux de participation de 31.1%.

Points clés. Les **taux de réponse** vont de 31.1% (Préverenges) à 48.1% (Echandens), avec un **taux moyen de 37.0%**. Ils sont **élevés pour ce genre d'enquête**. Les précautions prises et les incitations fournies ont permis de dépasser largement les taux usuels pour ce genre d'enquête (généralement 10-15%).

Tableau 3-1
Taux de réponse de l'enquête auprès de la population

| | Nombre de questionnaires envoyés | Nombre de questionnaires rentrés | Taux de réponse |
|--------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------|
| Denges | 1'218 | 471 | 38.7% |
| Echandens | 1'700 | 818 | 48.1% |
| Lonay | 1'683 | 640 | 38.0% |
| Préverenges | 3'874 | 1'205 | 31.1% |
| TOTAL | 8'475 | 3'134 | 37.0% |

Représentativité des réponses. La représentativité des réponses dépend de la plus ou moins bonne correspondance entre le profil des personnes ayant répondu et celui de la population totale. Nous connaissons le profil de la population grâce aux informations statistiques à disposition dans les communes (sexe, état-civil, âge et confession)⁸⁹. Le Tableau 3-2 ci-dessous résume les informations nécessaires.

⁸ **Note technique.** Le tableau 3-2 donne un pourcentage pour chaque catégorie (modalité) de chaque critère (par exemple 52.3% de femmes dans l'échantillon d'Echandens). Ce pourcentage est calculé en rapportant le nombre de questionnaires reçus (ou d'observations) appartenant à cette catégorie à la taille de référence (ici 812 questionnaires mentionnant que le répondant est soit une femme, soit un homme). La taille de référence (=N) correspond à l'addition du nombre d'observations de chaque modalité d'un critère. En ce qui concerne l'échantillon, la taille de référence correspond au nombre de questionnaires où figurait une réponse pour le critère considéré et diffère ainsi potentiellement de la taille totale de l'échantillon en raison des non-réponses. En ce qui concerne la population, les chiffres indiqués prennent en compte la totalité des habitants suisses et étrangers de plus de 16 ans des communes sous revue. Les chiffres ont été obtenus auprès des administrations communales des quatre communes. A noter que la Commune de Lonay n'a pas été en mesure de nous communiquer les données sociodémographiques concernant l'état civil de sa population. Le test de représentativité n'a donc pas pu être effectué pour ce critère pour cette commune.

Tableau 3-2
Description des échantillons et des populations pour les variables servant au contrôle de la représentativité

| Critère | Denges | | Echandens | | Lonay | | Préverenges | | Total | |
|---------------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
| | Echantillon | Population | Echantillon | Population | Echantillon | Population | Echantillon | Population | Echantillon | Population |
| Sexe | | | | | | | | | | |
| Femme | 50.4% | 50.4% | 52.3% | 52.1% | 50.3% | 53.1% | 51.0% | 49.9% | 51.1% | 51.1% |
| Homme | 49.6% | 49.6% | 47.7% | 47.9% | 49.7% | 46.9% | 49.0% | 50.1% | 48.9% | 48.9% |
| Taille de référence | 468 | 1'199 | 812 | 1'700 | 636 | 1'859 | 1'204 | 3'874 | 3'120 | 8'632 |
| Etat-civil | | | | | | | | | | |
| Célibataire | 23.2% | 28.9% | 18.7% | 24.6% | 17.0% | n.c. | 22.7% | 28.4% | 20.6% | 27.5% |
| Marié-e | 61.1% | 56.5% | 67.2% | 58.6% | 67.8% | n.c. | 59.1% | 54.7% | 63.3% | 56.0% |
| Séparé-e | 2.8% | 2.5% | 1.7% | 2.4% | 1.4% | n.c. | 2.5% | 2.8% | 2.1% | 2.6% |
| Divorcé-e | 9.4% | 8.3% | 7.8% | 9.1% | 6.0% | n.c. | 9.8% | 9.6% | 8.4% | 9.3% |
| Veuf-ve | 3.6% | 3.8% | 4.6% | 5.2% | 7.7% | n.c. | 5.9% | 4.5% | 5.6% | 4.5% |
| Taille de référence | 470 | 1'199 | 812 | 1'700 | 634 | n.c. | 1'200 | 3'874 | 3'116 | 6'773 |
| Âge | | | | | | | | | | |
| 16-27 ans | 14.5% | 19.6% | 11.1% | 13.9% | 10.2% | 15.6% | 11.8% | 17.2% | 11.7% | 16.5% |
| 28-47 ans | 42.9% | 44.0% | 29.4% | 32.6% | 33.9% | 35.3% | 36.1% | 39.1% | 35.0% | 37.7% |
| 48-67 ans | 32.7% | 27.4% | 42.3% | 38.1% | 31.0% | 27.5% | 37.1% | 32.4% | 36.5% | 31.8% |
| 68 ans et plus | 10.0% | 9.0% | 17.1% | 15.4% | 25.0% | 21.5% | 15.0% | 11.3% | 16.8% | 14.0% |
| Taille de référence | 462 | 1'199 | 782 | 1'700 | 617 | 1'859 | 1'177 | 3'874 | 3'038 | 8'632 |
| Confession | | | | | | | | | | |
| Protestante | 45.3% | 41.0% | 60.3% | 56.7% | 54.7% | 47.8% | 45.2% | 38.7% | 51.1% | 44.5% |
| Catholique | 29.5% | 41.8% | 27.6% | 32.2% | 34.3% | 39.2% | 35.2% | 39.5% | 32.2% | 38.3% |
| Autre | 5.6% | 5.7% | 4.1% | 2.5% | 1.6% | 5.4% | 6.0% | 2.8% | 4.6% | 3.7% |
| Sans confession | 19.5% | 11.5% | 8.0% | 8.6% | 9.3% | 7.6% | 13.5% | 18.9% | 12.1% | 13.4% |
| Taille de référence | 461 | 1'175 | 804 | 1'700 | 632 | 1'859 | 1'192 | 3'874 | 3'089 | 8'608 |

Description statistique – variables sociodémographiques permettant de tester la représentativité statistique des résultats. Une analyse du tableau par critère permet de dresser les constats suivants :

- **Sexe.** La proportion de femmes et d'hommes est identique (!) entre l'échantillon et la population. En effet, les femmes sont majoritaires à hauteur de 51.1% aussi bien dans la population que dans l'échantillon. Les faibles différences à l'intérieur de chaque commune se compensent donc entre elles ;
- **Etat civil.** La part de personnes mariées et de personnes veuves est plus élevée dans l'échantillon (63.3% de marié-e et 5.6% de veuf-ve) que dans la population (56% de marié-e et 4.5% de veuf-ve). Par effet de balancier, les autres catégories (et principalement les personnes célibataires) sont sous-représentées dans l'échantillon ;

⁹ Les catégories pour les critères du sexe, de l'état-civil et de la confession correspondent à celles présentes dans le questionnaire. Pour la dernière catégorie, nous avons distingué quatre classes d'âge, à savoir les 16-27 ans, les 28-47 ans, les 48-67 ans et les 68 ans et plus.

- **Âge.** Les deux classes d'âge les plus jeunes (18-27 ans et 28-47 ans) sont sous-représentées. Par effet de balancier, les deux autres classes (les 48-67 ans et les 68 ans et plus) sont surreprésentées ;
- **Confession.** La part de personnes se déclarant de confession protestante et la part de celles se déclarant d'une autre religion sont surreprésentées dans les échantillons. Par effet de balancier, la part de personnes se déclarant de religion catholique et celle des personnes sans confession sont sous-représentées¹⁰.

Représentativité statistique des résultats¹¹. En comparant les pourcentages des échantillons avec ceux des populations, on constate que les écarts sont plus ou moins importants selon les critères. A première vue, il est donc difficile de dire si le profil des échantillons est suffisamment proche de celui des populations. Le test du chi-carré, effectué pour le total des quatre communes, nous permet d'affirmer que **l'échantillon est très représentatif** de la population en ce qui concerne le critère du sexe, ceci à un seuil de significativité $\alpha = 0.05$. Par contre, **l'échantillon n'est représentatif** de la population ni pour l'état-civil, ni pour l'âge, ni pour la confession ! Notons qu'il aurait été étonnant que, compte tenu de la technique d'enquête utilisée (questionnaire auto-administré), le test conclut à la représentativité pour

¹⁰ Les résultats relatifs au critère de la confession doivent être considérés avec beaucoup de prudence. En effet, à leur arrivée dans les communes, bon nombre de citoyens pourraient rechigner à indiquer leur véritable confession (en particulier pour des raisons fiscales). Et même si ces personnes sont inscrites auprès du Contrôle des habitants sous leur bonne confession, elles se sont peut-être déclarées sans confession dans le questionnaire si elles se considèrent comme telles en réalité (personnes non-pratiquantes et/ou non-croyantes n'étant pas sorties officiellement de l'église).

¹¹ Le test du chi-carré permet de déterminer statistiquement si la distribution d'une variable dans un échantillon correspond à la distribution dans la population. Pour pouvoir effectuer ce test, il est nécessaire de connaître la distribution de la variable considérée dans la population, c'est-à-dire le pourcentage d'observations dans chaque modalité (« la fréquence » en termes statistiques). A partir de ces fréquences, on calcule le nombre d'observations attendues à l'échelle de l'échantillon dans chaque modalité pour que l'échantillon corresponde parfaitement à la population.

Si l'on indique le nombre d'individus dans une modalité i par la lettre o_i et le nombre d'individus attendus théoriquement dans cette même modalité par la lettre a_i , la statistique du test du chi-carré se calcule selon la formule suivante :

$$\chi^2 = \sum_i \frac{(o_i - a_i)^2}{a_i}$$

Cette statistique de test est à comparer avec une valeur critique provenant de la distribution du χ^2 . Les résultats indiqués dans le corps du texte font référence à un seuil $\alpha = 0.05$.

l'ensemble des critères¹². Ce **manque de représentativité statistique** pour les critères de l'état-civil, de l'âge et de la confession n'a cependant rien de dramatique... ceci pour deux raisons :

- Remarquons tout d'abord que l'objectif de la présente enquête consiste à solliciter l'ensemble de la population... et à laisser s'exprimer qui le veut, à l'instar de ce qui se fait lors d'un **vote populaire** ! L'échantillon des personnes se rendant aux urnes n'est donc, sauf exception, pas non plus statistiquement représentatif de l'ensemble de la population !
- Ensuite, il est intéressant de noter, comme nous le verrons au chapitre 4, qu'aucune des variables non représentative n'influence à un **niveau de significativité élevé** et pour le total des quatre communes le niveau de collaboration souhaité !

Points clés. La comparaison entre échantillon et population montre quelques différences. Ceci a pour conséquence que statistiquement, les échantillons peuvent être considérés comme représentatifs pour le sexe uniquement (mais pas pour l'état-civil, l'âge ou la confession). **D'un point de vue pratique, les réponses obtenues peuvent être considérées comme suffisantes pour permettre une prise de décision fiable.** En effet, comme nous le verrons au chapitre 4, ni l'état-civil, ni l'âge ni la confession n'influencent à un niveau de significativité élevé l'intensité du niveau de collaboration souhaité. De plus, la population se rendant aux urnes pour sanctionner le projet aurait également de grandes chances de ne pas être représentative de la population dans son ensemble ! Les biais éventuels en termes de représentativité des dites variables n'ont donc **pas d'impact pratique.**

¹² Le questionnaire a été auto-administré, c'est-à-dire que chaque personne dans la population était libre de répondre ou de ne pas répondre à l'enquête. Une participation basée sur le volontariat ne garantit pas *a priori* la représentativité, car elle est par définition sujette au biais d'auto-sélection. Pour garantir la représentativité de façon certaine, il convient d'utiliser d'autres techniques d'enquête telles que les techniques de tirage aléatoire ou de quotas.

4

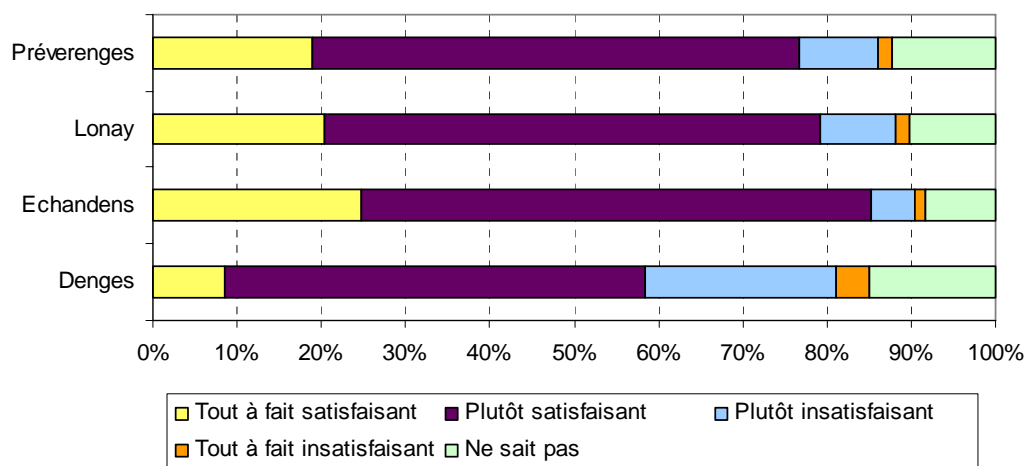
Résultats de l'enquête

Objectif du chapitre. Le présent chapitre a pour objectif de décrire, d'analyser et d'expliquer l'attitude des personnes ayant répondu à l'enquête par rapport à un éventuel rapprochement entre les communes considérées. Nous commençons par décrire statistiquement la satisfaction des répondants par rapport aux prestations communales mises à leur disposition ainsi que leur attitude face à un rapprochement intercommunal. Nous expliquons ensuite l'attitude face au dit rapprochement à l'aide des différentes caractéristiques des personnes ayant répondu.

4.1 Prestations communales et collaborations intercommunales

Prestations communales. La Figure 4-1 montre le jugement des répondants quant au rapport entre la qualité des prestations fournies dans la commune de résidence et les impôts payés. **La majorité des répondants des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges se montrent plutôt, voire tout à fait satisfaits de ce rapport qualité/prix.** Cette satisfaction est très élevée dans les communes d'Echandens, Lonay et Préverenges puisqu'elle se monte à plus de 75% alors qu'elle est un peu plus modérée dans la Commune de Denges avec 58.5% des sondés plutôt ou tout à fait satisfaits.

Figure 4-1
Appréciation du rapport qualité/prix entre les prestations fournies et les impôts payés



Les Figures 4-2 à 4-5 présentent l'appréciation de la population des quatre communes quant à la qualité des prestations fournies par l'administration communale. **La majorité des répondants des communes sous revue sont plutôt, voire tout à fait satisfaits de la qualité de toutes les prestations fournies par leur commune.** Le degré de satisfaction général est...

- ...supérieur à 60% pour la Commune de Denges (et même supérieur à 80% pour les prestations Sécurité, Espaces verts, voirie et routes et Guichets, contrôle des habitants) ;
- ...proche des 90% (!) pour la Commune d'Echandens ;
- ...supérieur à 75% pour la Commune de Lonay ;
- ...supérieur à 80% pour la Commune de Préverenges, à l'exception du domaine des transports publics qui recueille un taux de satisfaction de 56.3%.

Figure 4-2
Appréciation de la qualité des prestations fournies – Commune de Denges

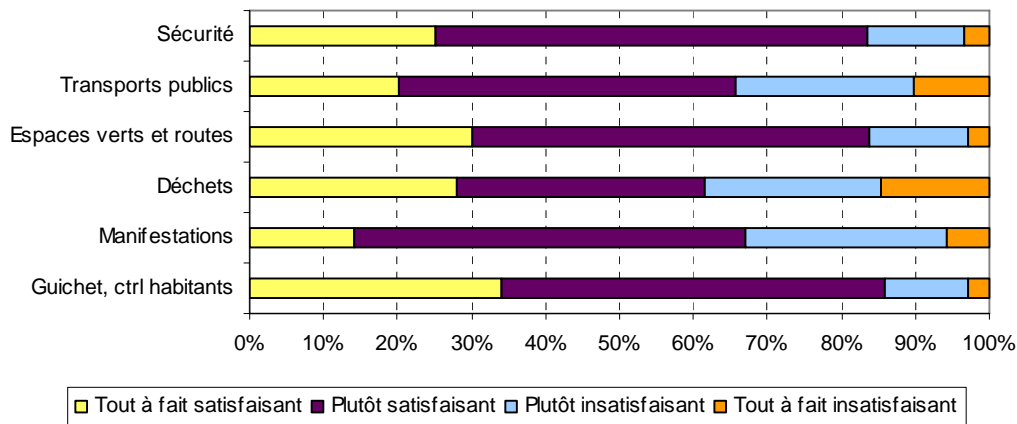


Figure 4-3
Appréciation de la qualité des prestations fournies – Commune d'Echandens

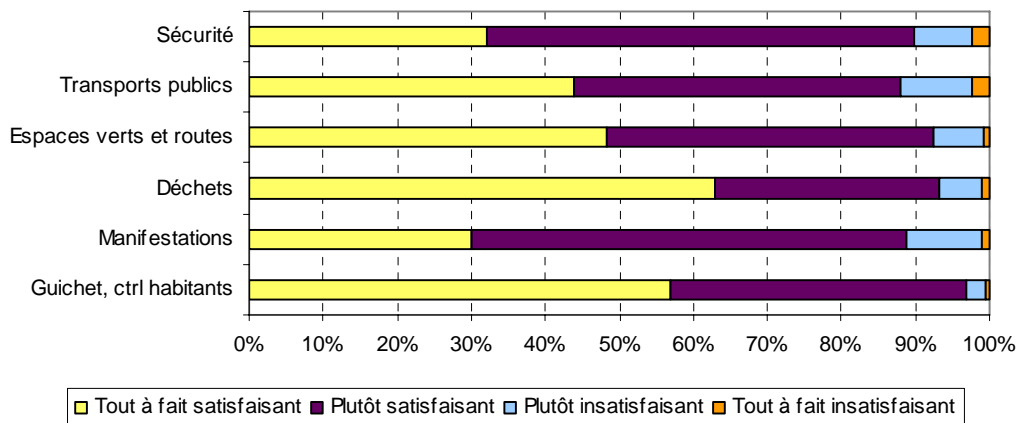


Figure 4-4
Appréciation de la qualité des prestations fournies – Commune de Lonay

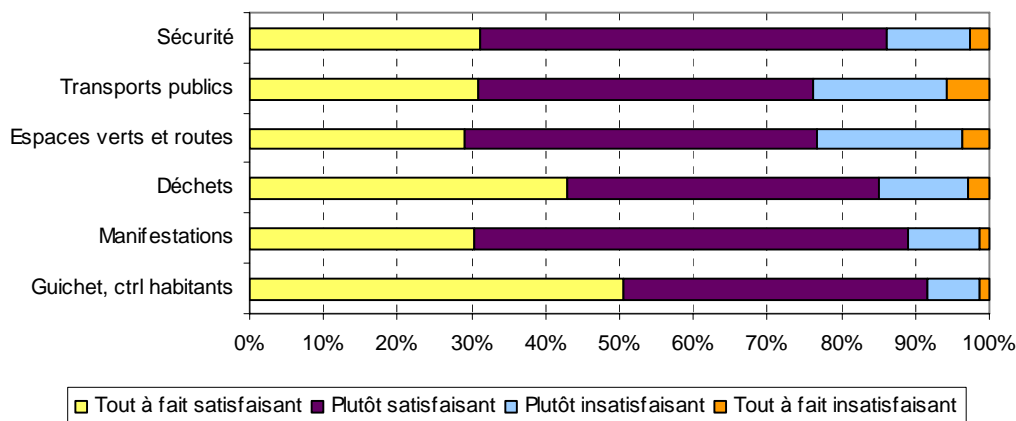
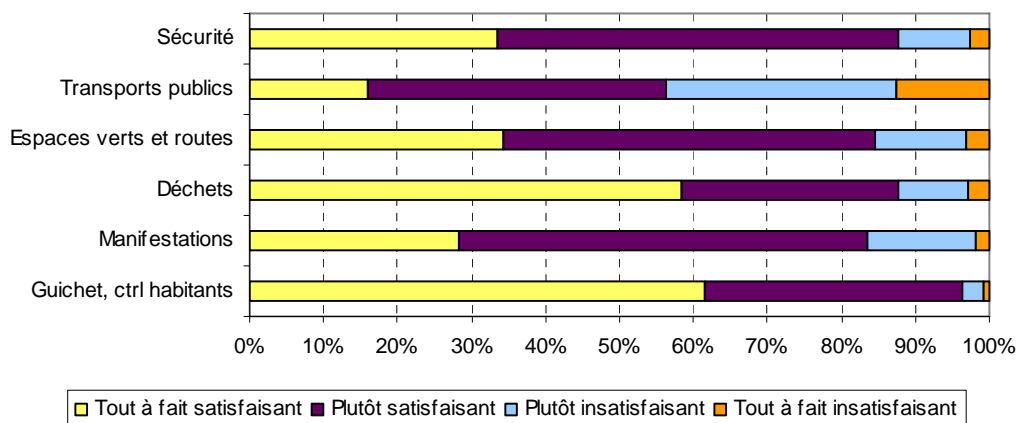


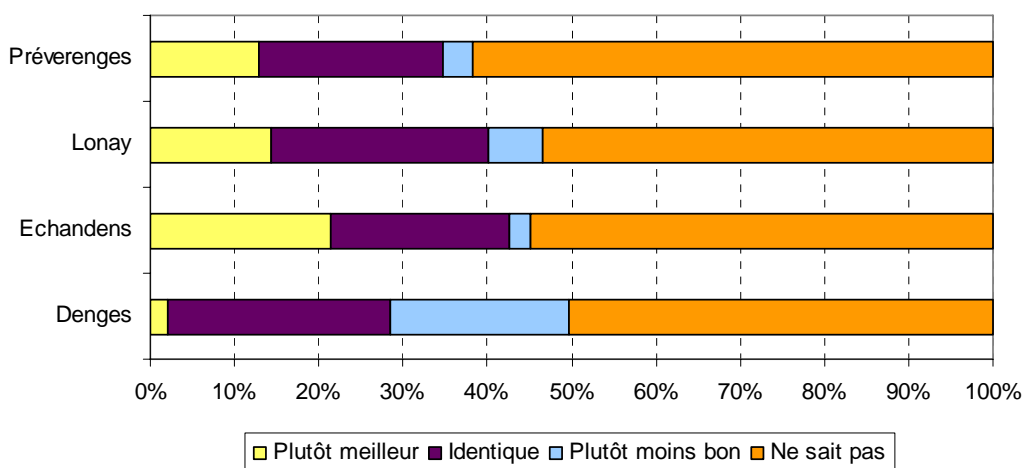
Figure 4-5
Appréciation de la qualité des prestations fournies – Commune de Préverenges



La Figure 4-6 présente une appréciation comparative du rapport qualité/prix entre les prestations fournies dans la commune et les impôts payés. La comparaison porte sur la commune de résidence et les autres communes concernées par l'enquête (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges). La première constatation marquante porte sur le très grand nombre de répondants qui affirme ne pas savoir si le dit rapport qualité/prix est meilleur, identique ou moins bon dans sa commune que dans les autres communes concernées par le projet (entre 50.2% à Denges et 61.7% à Préverenges !). En considérant uniquement les personnes ayant donné leur avis, on constate **qu'une majorité des répondants des communes de Denges, Lonay et Préverenges jugent**

leur situation identique à celle des autres communes. L'appréciation est plus favorable à Lonay et à Préverenges alors qu'à Denges, le nombre de répondants qui pensent que leur situation est moins bonne que celle des autres communes (21.3%) est proche du nombre de ceux qui la jugent identique (26.3%) et dépasse largement le nombre de ceux qui la considère plutôt meilleure (2.2%). Enfin, dans la Commune d'Echandens, une faible majorité des répondants qui ont un avis sur la question jugent leur situation plutôt meilleure (21.5% d'avis favorables contre 21.1% pour une situation jugée identique)¹³.

Figure 4-6
Appréciation comparative du rapport qualité/prix des prestations

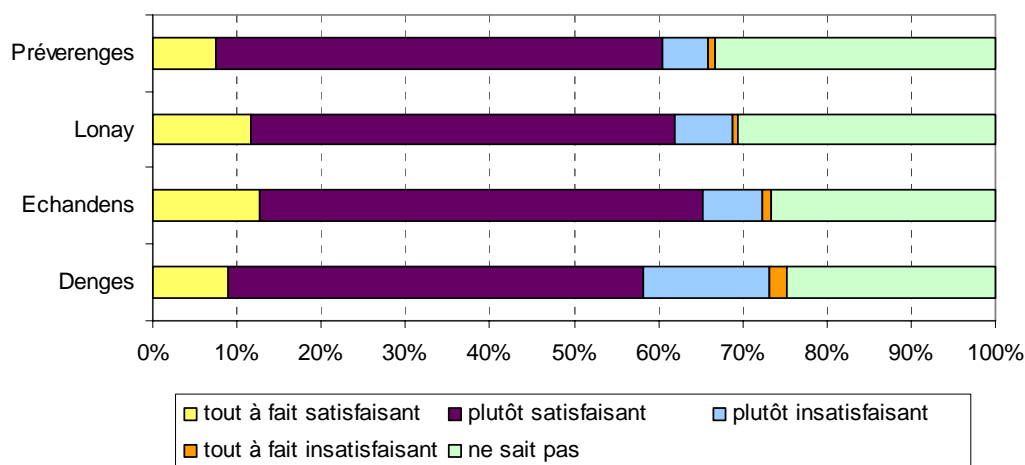


Collaborations intercommunales. La Figure 4-7 présente l'appréciation de la population des quatre communes quant aux collaborations qui existent déjà entre elles. Le premier élément marquant qui ressort de ce tableau est la forte proportion de répondants avouant ne pas pouvoir juger si les collaborations

¹³ Le résultat de la Commune de Denges peut en partie s'expliquer par le niveau du taux d'imposition des communes sous revue pour l'année 2007 : taux de 0.66 pour les communes de Denges et d'Echandens, de 0.60 pour la Commune de Lonay et de 0.62 pour la Commune de Préverenges. Il est cependant intéressant de constater qu'avec un taux d'imposition similaire, les communes d'Echandens et de Denges obtiennent des résultats sensiblement différents pour cette question.

actuelles les satisfont ou non (entre 24.8% à Denges et 33.3% à Préverenges)¹⁴. On constate donc une certaine **méconnaissance de la manière dont s'organise la production des prestations communales**. Ce constat d'ignorance relative est renforcé par le fait que peu de personnes s'avancent à se dire très satisfaites ou au contraire très insatisfaites. Cela dit, on observe tout de même que **la proportion de répondants plutôt ou tout à fait satisfaits par les collaborations en vigueur est largement supérieure à celle des insatisfaits**.

Figure 4-7
Niveau de satisfaction par rapport aux collaborations actuelles entre les communes du projet



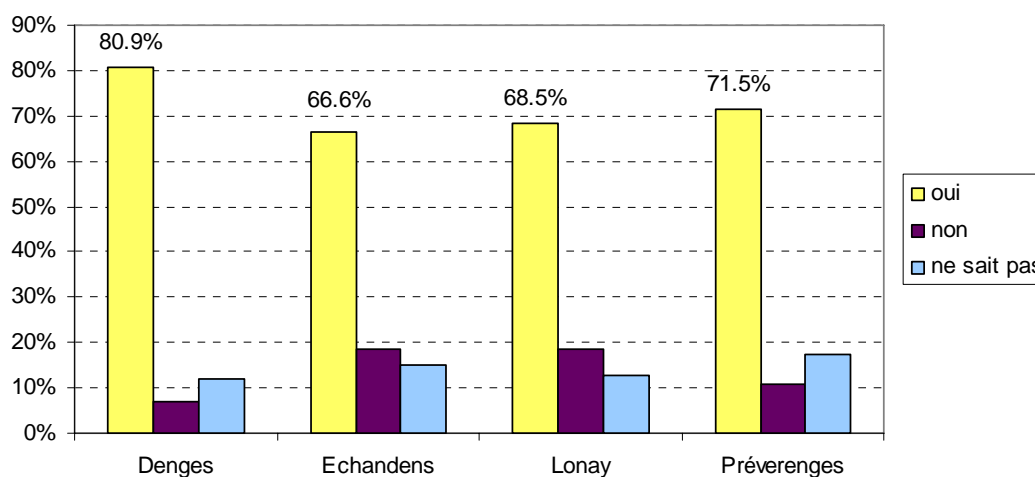
Points clés. La population des quatre communes se déclare **satisfaite, voire très satisfaite du rapport qualité/prix des prestations communales** qui leur sont servies. Seule la qualité des **transports publics** recueille une appréciation moins favorable (mais tout de même satisfaisante) dans la Commune de Préverenges. On constate une certaine **méconnaissance de la manière dont s'organise la production des prestations communales** (plus d'un quart des sondés ignorent quel est son niveau de satisfaction quant aux dites collaborations !). Il n'en demeure par moins que la **proportion de répondants satisfaits par les collaborations en vigueur est largement, voire très largement supérieure à celle des insatisfaits...**

¹⁴ Relevons cependant que ces pourcentages sont similaires à ceux obtenus dans le cadre de l'enquête menée auprès des citoyens de Bevaix, Boudry et Cortailod (Soguel & Léchet, 2006) ainsi qu'auprès de ceux de Corcelles-Cormondèche et de Peseux (Soguel & Léchet, 2003).

4.2 Attitude face à un renforcement de la collaboration

Renforcement de la collaboration intercommunale. Les résultats de l'enquête auprès de la population des quatre communes montrent **qu'un renforcement de la collaboration est plébiscité par les répondants.** Comme on peut le constater en considérant la Figure 4-8, une **large majorité des répondants est favorable à un renforcement de la collaboration entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges**¹⁵. Les avis favorables vont de 66.6% pour Echandens à 80.9% pour Denges.

Figure 4-8
Attitude de la population face au renforcement des collaborations actuelles

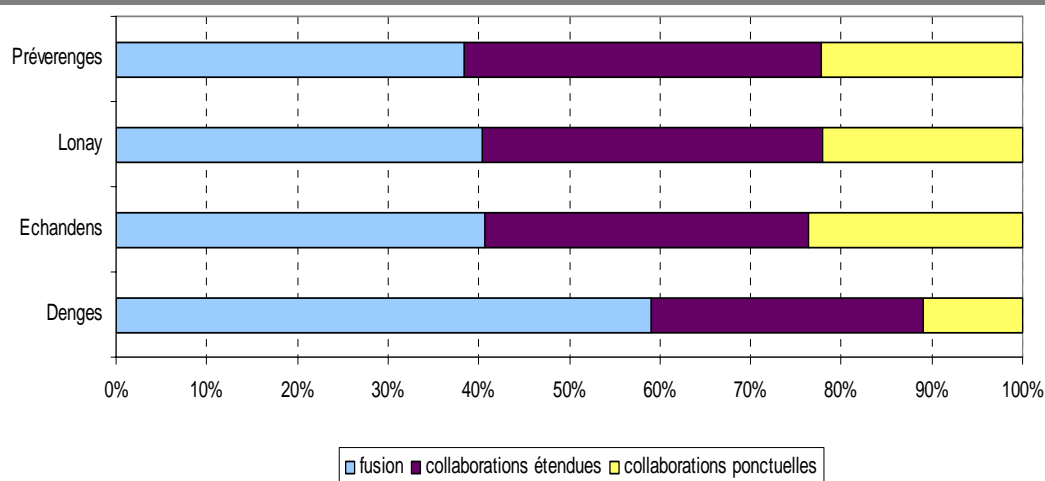


Intensité de la collaboration. En cas de renforcement de la collaboration entre les quatre communes, **la fusion est l'alternative qui recueille le score le plus élevé** parmi les formes de collaboration envisageables dans les

¹⁵ L'enquête réalisée auprès des populations de Bevaix, Boudry et Cortaillod offre un point de comparaison puisque la question posée était similaire à celle utilisée ici. Respectivement 83.4%, 90.3% et 89.3% des répondants se sont déclarés favorables à un rapprochement entre les trois communes (Léchet & Soguel, 2006). Précisons que l'option de réponse « ne sait pas » n'existait pas pour cette question et que les sondés étaient donc amenés à se prononcer par « oui » ou par « non ». En enlevant la dite option, les pourcentages d'avis favorables à un rapprochement passent à 91.9% à Denges, 78.4% à Echandens, 78.6% à Lonay et 87.7% à Préverenges. Lors de l'enquête auprès des populations de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux (Léchet & Soguel, 2003), respectivement 82.1% et 90.6% des répondants se sont déclarés favorables à un renforcement de la collaboration entre les deux communes (avec l'option « ne sait pas »).

communes de Denges (59.1%), Echandens (40.6%) et Lonay (40.5%). A Préverenges, une **faible majorité préfère un rapprochement sous la forme de collaborations étendues** (39.5%) à une fusion (38.4%). La Figure 4-9 ci-dessous présente le type de collaboration privilégié par les répondants des quatre communes¹⁶¹⁷.

Figure 4-9
Type de collaboration privilégié par la population des communes sous revue



Deux éléments importants doivent être considérés pour interpréter ces pourcentages. D'une part, il s'agit de rappeler que la question posée était de type fermé avec trois formes de renforcement proposées à choix. Dans ces conditions, l'ajout d'une ou de plusieurs catégories a pour effet de diminuer les pourcentages observés dans les différentes catégories. Ainsi, la proportion de personnes favorables à une fusion aurait certainement été plus importante si les alternatives « collaborations étendues » et « collaborations ponctuelles » n'avaient pas été proposées. D'autre part, **le choix exprimé révèle une préférence relative**. Une personne ayant coché l'option « collaborations étendues » préfère cette alternative par rapport aux deux autres (ou aux trois autres si l'on considère le *statu quo*, c'est-à-dire pas de renforcement). On ne

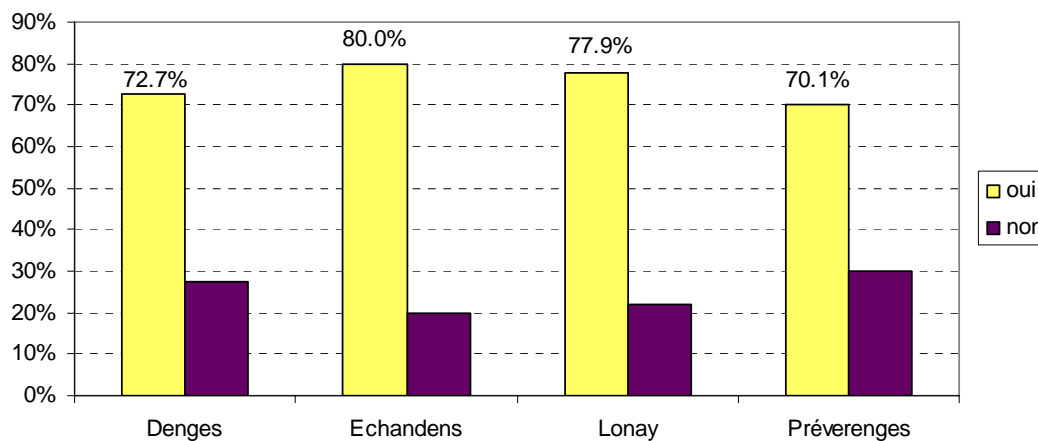
¹⁶ Les réponses incohérentes avec la logique du questionnaire (ie. personnes en désaccord avec un renforcement de la collaboration ayant tout de même répondu à la question relative au type de collaboration souhaité), ainsi que les non-réponses spécifiques aux deux parties de cette question ont été exclues du total des observations.

¹⁷ L'enquête réalisée auprès des populations de Bevaix, Boudry et Cortaillod offre un point de comparaison puisque la question posée était similaire à celle utilisée ici. Respectivement 37.6%, 51.1% et 41.9% des répondants se sont déclarés favorables à une fusion entre les trois communes (Léchoy & Soguel, 2006).

peut donc pas déduire directement, à partir de cette question, le pourcentage de personnes qui se prononceraient –par exemple en votation populaire– en faveur d’une fusion des quatre communes. En effet, il est possible que certaines personnes ayant indiqué préférer les options « collaborations étendues » ou « collaborations ponctuelles » puissent être tout de même favorables à une fusion de communes s’il s’agit de l’unique option qui leur est présentée¹⁸.

Niveau d’information. Afin d’apprécier le niveau d’information et d’intérêt des populations interrogées par rapport aux fusions de communes, il leur était demandé s’ils avaient déjà lu un article de presse sur le sujet. La Figure 4-10 nous indique que plus de **70% des répondants ont déjà pris la peine de lire un article de presse sur les fusions de communes dans le Canton de Vaud ou ailleurs**. Cela démontre un intérêt certain quant à cette problématique. Cela montre également que la majorité des répondants bénéficie d’une information préalable (même limitée), information susceptible d’avoir suscité la réflexion. C’est pourquoi on peut affirmer que la majorité des répondants ne « tombe pas des nues » face aux questions contenues dans l’enquête.

Figure 4-10
Lecture d’un article concernant les fusions de communes



¹⁸ L’enquête réalisée auprès d’un échantillon d’habitants des communes du Val-de-Ruz est un exemple où aucune autre alternative que le *statu quo* ou la fusion n’était offerte. De plus, le scénario était orienté. Placés dans une situation hypothétique où leur commune « ne peut faire face au coût important des prestations offertes à sa population », les personnes interrogées devaient indiquer si elles étaient favorables ou non à une fusion de communes. Ce faisant, 60.5% des répondants se déclarent favorables à une fusion (Attinger, Voillat & Jeanrenaud, 2003).

Points clés. La très grande majorité des personnes ayant répondu à l'enquête sont favorables à un renforcement de la collaboration entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges. Les pourcentages d'avis favorables vont en effet de 66.6% pour Echandens à 80.9% pour Denges. En cas de renforcement de la collaboration entre les quatre communes, la fusion est l'alternative qui recueille, en moyenne, le score le plus élevé... avec une majorité absolue pour la Commune de Denges (59.1%) et une majorité relative pour les communes d'Echandens (40.6%) et de Lonay (40.5%). Une faible majorité relative des répondants de la Commune de Préverenges préfèrent les collaborations étendues à la fusion (39.5% contre 38.4%). Plus de 70% des répondants ont en outre déjà pris la peine de lire un article de presse sur les fusions de communes dans le Canton de Vaud ou ailleurs. Cela démontre un intérêt certain pour cette problématique.

Périmètre de la collaboration. Les Figures 4-11 à 4-14 indiquent, pour chacune des communes sous revue, les autres communes partie prenantes au projet avec lesquelles elle devrait renforcer sa collaboration en priorité, qu'il s'agisse de collaborations ponctuelles, étendues, ou d'une fusion. Le cercle des communes participantes au projet semble bien choisi puisque les répondants des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges sont toutes favorables à un rapprochement entre elles (entre 59.6% et 88.6% d'avis favorables !). On constate néanmoins quelques différences. La Commune de Denges plébiscite ainsi davantage un rapprochement avec Echandens et Préverenges qu'avec Lonay. La Commune d'Echandens se sent plus proche de Denges et de Lonay que de Préverenges. Pour sa part, la Commune de Lonay place en priorité un rapprochement avec Echandens, puis avec Préverenges et enfin avec Denges. Quant à la Commune de Préverenges, elle est davantage favorable à un rapprochement avec Denges et Lonay qu'avec Echandens.

Figure 4-11
Communes du projet avec lesquelles se rapprocher en priorité – Commune de Denges

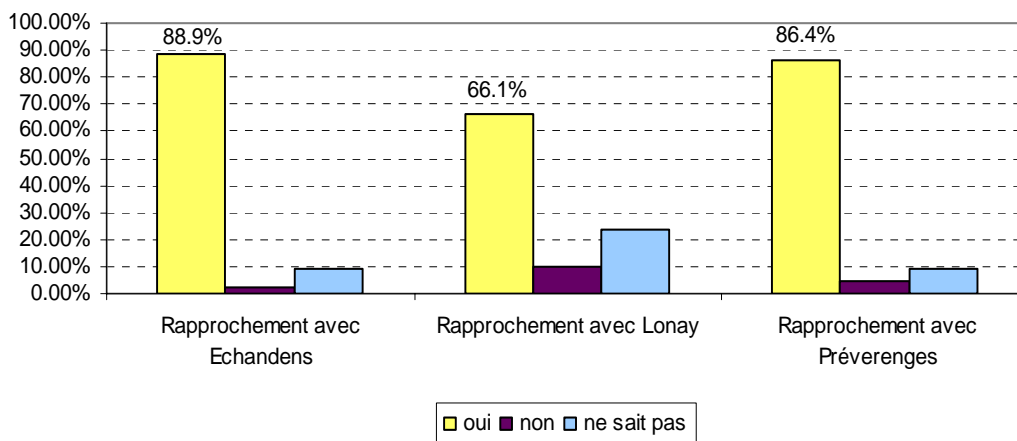


Figure 4-12
Communes du projet avec lesquelles se rapprocher en priorité – Commune d'Echandens

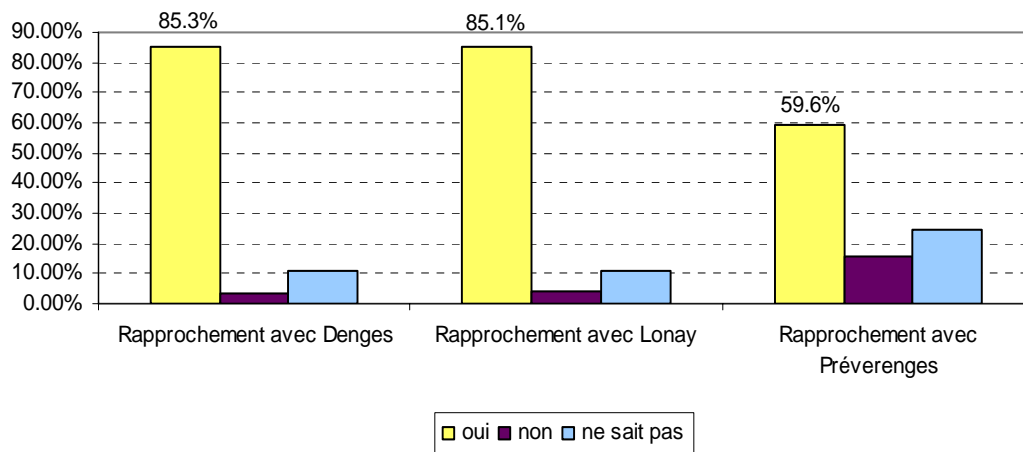


Figure 4-13
Communes du projet avec lesquelles se rapprocher en priorité – Commune de Lonay

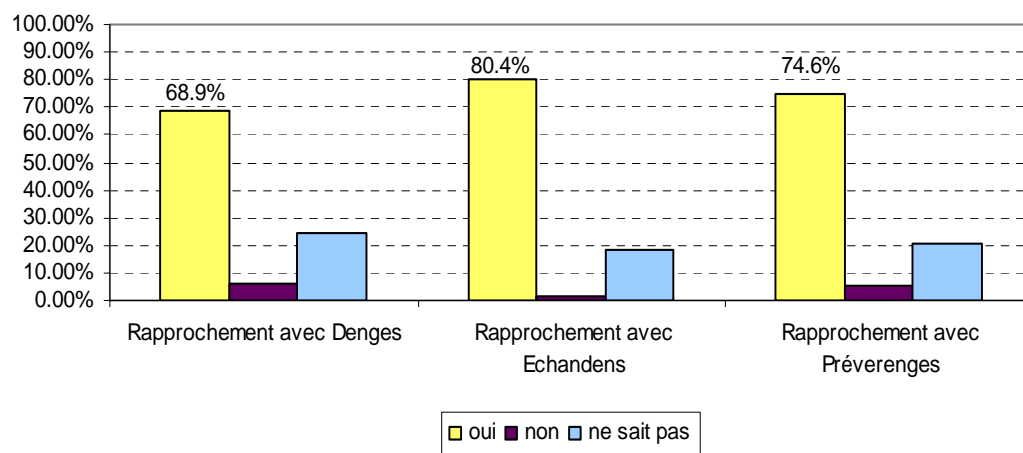
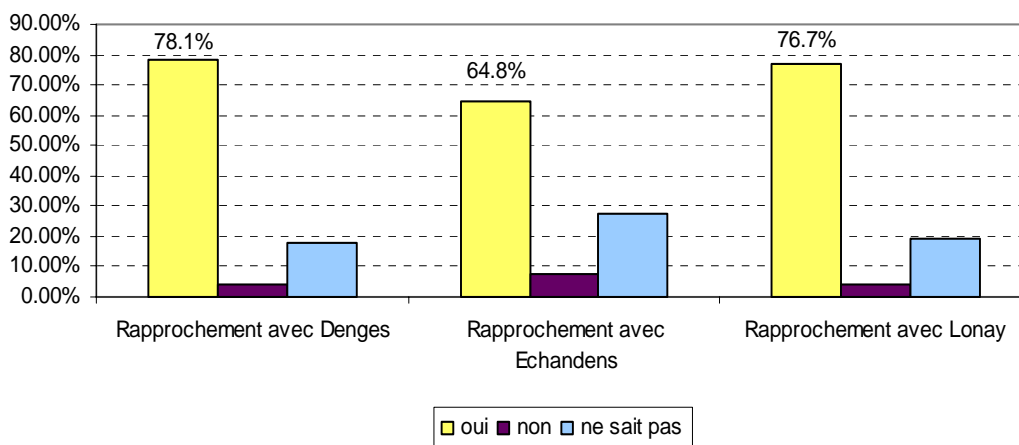
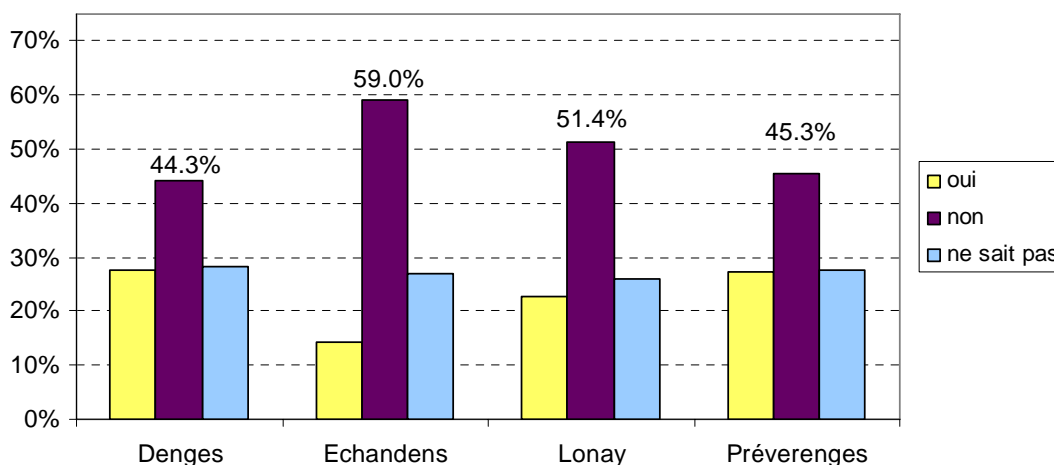


Figure 4-14
Communes du projet avec lesquelles se rapprocher en priorité – Commune de Préverenges



Le **cercle de communes considérées** pour un renforcement de la collaboration (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) satisfait dans une large mesure les répondants des quatre communes. Une majorité absolue des répondants d'Echandens (59.0%) et de Lonay (51.4%) estiment qu'il n'est pas nécessaire d'inclure d'autres entités dans le processus de rapprochement. Cette majorité est relative pour les répondants de Préverenges (45.3%) et de Denges (44.3%) (Figure 4-15).

Figure 4-15
Besoin d'intégrer d'autres communes au projet de rapprochement



Le Tableau 4-1 ci-dessous présente les communes citées par les répondants souhaitant inclure d'autres communes dans le processus de rapprochement intercommunal.

Tableau 4-1
Liste des autres communes envisagées pour un rapprochement intercommunal

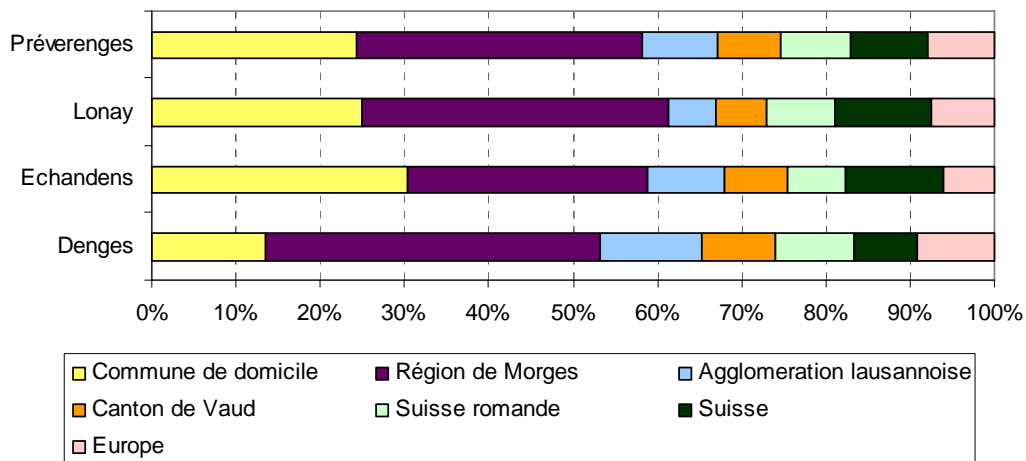
| Commune | Denges | | Echandens | | Lonay | | Préverenges | | Total | |
|--|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Morges | 51 | 11.1% | 35 | 4.5% | 91 | 14.7% | 252 | 21.8% | 429 | 14.2% |
| Saint-Sulpice | 46 | 10.0% | 8 | 1.0% | 2 | 0.3% | 158 | 13.7% | 214 | 7.1% |
| Bremblens | 12 | 2.6% | 44 | 5.6% | 45 | 7.3% | 2 | 0.2% | 103 | 3.4% |
| Ecublens | 39 | 8.5% | 39 | 5.0% | 2 | 0.3% | 21 | 1.8% | 101 | 3.4% |
| Bussigny | 9 | 2.0% | 57 | 7.3% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 66 | 2.2% |
| Lausanne | 5 | 1.1% | 0 | 0.0% | 1 | 0.2% | 37 | 3.2% | 43 | 1.4% |
| Echichens | 2 | 0.4% | 6 | 0.8% | 34 | 5.5% | 1 | 0.1% | 43 | 1.4% |
| Romanel | 0 | 0.0% | 3 | 0.4% | 7 | 1.1% | 0 | 0.0% | 10 | 0.3% |
| Renens | 2 | 0.4% | 2 | 0.3% | 0 | 0.0% | 5 | 0.4% | 9 | 0.3% |
| Crissier | 2 | 0.4% | 2 | 0.3% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 4 | 0.1% |
| District de Morges | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 1 | 0.2% | 2 | 0.2% | 3 | 0.1% |
| Aclens | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 2 | 0.3% | 0 | 0.0% | 2 | 0.1% |
| Tolochenaz | 0 | 0.0% | 2 | 0.3% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 2 | 0.1% |
| Saint-Prex | 0 | 0.0% | 2 | 0.3% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 2 | 0.1% |
| Agglo. Lausanne | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 1 | 0.1% | 1 | 0.0% |
| Région morgienne - Ouest lausannois | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 1 | 0.1% | 1 | 0.0% |
| Aucune | 290 | 63.3% | 581 | 74.4% | 434 | 70.1% | 677 | 58.6% | 1'982 | 65.8% |
| Total | 458 | 100% | 781 | 100% | 619 | 100% | 1'156 | 100% | 3'014 | 100% |

La **Commune de Morges** est la plus citée par les répondants de Denges (51 occurrences), de Lonay (91 occurrences) et de Préverenges (252 occurrences). On peut constater ensuite que chaque commune se tourne de préférence vers ses **voisins directs**. Ainsi, après Morges, les répondants de la Commune de Denges se tournent d'abord vers Saint-Sulpice (46 occurrences), puis Ecublens (39 occurrences). Ceux de la Commune de Lonay sont plutôt orientés vers Bremblens (45 occurrences) et Echichens (34 occurrences). Ceux de la Commune de Préverenges citent Saint-Sulpice (158 occurrences), puis Lausanne (37 occurrences) et Ecublens (21 occurrences). Pour la Commune d'Echandens, les répondants souhaitant étendre le cercle du projet à d'autres communes sont pour leur part d'abord tournés vers Bussigny (57 occurrences), devant Bremblens (44 occurrences), Ecublens (39 occurrences) et Morges (35 occurrences). Il n'en demeure pas moins que la commune actuellement non incluse dans le périmètre et recueillant le plus de « suffrages », soit la Commune de Morges, n'est citée que par 14.2% des répondants ! Il apparaît donc logique de conclure **qu'à ce stade, le périmètre du projet est opportun**.

Points clés. A ce stade, le **périmètre de rapprochement retenu est tout à fait opportun** pour les communes sous revue. En effet, une majorité absolue des répondants des communes d'Echandens et de Lonay et relative des répondants des communes de Préverenges et de Denges ne souhaitent pas élargir le cercle du projet à d'autres communes. La **Commune de Morges** est celle qui recueille le plus de suffrages pour une éventuelle intégration... mais **seuls 14.2% des répondants l'ont mentionnée !**

Sentiment d'appartenance géographique. La Figure 4-16 présente le sentiment d'appartenance géographique de la population des quatre communes. Les communes de Denges, Lonay et Préverenges se sentent appartenir avant tout à la **Région de Morges**. En deuxième position, ces mêmes communes se sentent appartenir à leur commune de domicile. La situation est inversée pour la Commune d'Echandens, commune pour laquelle une faible majorité des répondants se sentent tout d'abords appartenir à leur commune de domicile (30.4%), puis à la Région de Morges (28.4%).

Figure 4-16
Appartenance géographique



4.3 Effets positifs et négatifs attendus suite à un rapprochement

Un rapprochement entre communes produit plusieurs effets¹⁹. Ceux-ci peuvent être positifs ou négatifs. Leur importance (ou intensité) varie bien entendu d'un individu à l'autre. Les Figures 4-17 à 4-20 illustrent **l'intensité des différents effets attendus** suite à un rapprochement intercommunal pour chaque commune sous revue. Le premier item présenté dans chaque graphique est celui pour lequel le plus grand nombre de répondants attend un effet tout à fait ou plutôt positif en cas de rapprochement. Les items suivants sont classés de haut en bas suivant ce critère, dans l'ordre décroissant.

Impact positif d'un rapprochement. La lecture de ces figures révèle tout d'abord que les effets positifs attendus suite à un rapprochement sont assez similaires d'une commune à l'autre. Le **renforcement du poids de la commune face à l'extérieur** est plébiscité dans les quatre communes à près de 70%. Les autres domaines pour lesquels les répondants des quatre communes attendent une influence positive (plus de 50% d'attentes plutôt ou tout à fait positives) suite à un rapprochement sont : le **renforcement de la vie associative et des sociétés locales** et le **développement de la commune**. Par ailleurs, une majorité absolue des répondants des communes de Denges, Lonay et Préverenges attendent également d'un rapprochement des retombées positives en termes **d'amélioration de la qualité des prestations communales** et de **diminution du coût des dites prestations** communales. Les répondants de la Commune d'Echandens sont plus mitigés puisqu'ils attendent certes des effets positifs sur ces deux domaines, mais à une majorité relative. Une majorité absolue à Denges et relative dans les trois autres communes des répondants attendent également un effet plutôt positif en cas de rapprochement au niveau du service de proximité. En résumé, les attentes principales se concentrent en priorité sur la **défense des intérêts et du développement de la commune, notamment dans sa vie associative...** ainsi que sur la **qualité et le coût des prestations communales**.

Impact neutre ou négatif d'un rapprochement. Selon les répondants, un rapprochement intercommunal ne semble pas produire d'effets sur l'intérêt des citoyens pour la politique communale... à l'exception de la Commune de Denges où une majorité absolue des sondés attendent un effet positif sur ce point. **Aucun effet négatif suite à un rapprochement n'est craint par une majorité de répondants.** Les principaux effets négatifs craints suite à un

¹⁹ Pour une justification théorique des items introduits dans le questionnaire, voir Soguel N. & Beutler T. (2006), *Citizens' Expectations and Fears Regarding Municipal Amalgamation: The Case of Two Swiss Municipalities*, Working Paper IDHEAP, 5/2006, Lausanne-Chavannes, 2006.

rapprochement dans les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges sont une **augmentation du niveau des impôts et des taxes** et une **identification des citoyens à leur commune** rendue plus difficile. Il est intéressant de noter que les dites craintes sont nettement moins vives pour les répondants de la Commune de Denges. En effet, ces derniers attendent à une majorité relative des effets plutôt positifs au niveau des impôts et des taxes et pensent qu'un rapprochement n'aura pas d'effets au niveau de l'identification des citoyens à leur commune.

Points clés. Les attentes envers un rapprochement intercommunal se concentrent autour du **renforcement du poids de la commune face à l'extérieur**, du **renforcement de la vie associative et des sociétés locales** et du **développement de la commune**. Les craintes se situent pour leur part plutôt au niveau d'une **augmentation du niveau des impôts et des taxes** et d'une **identification des citoyens à leur commune** rendue plus difficile.

Figure 4-17
Effets attendus d'un rapprochement – Commune de Denges

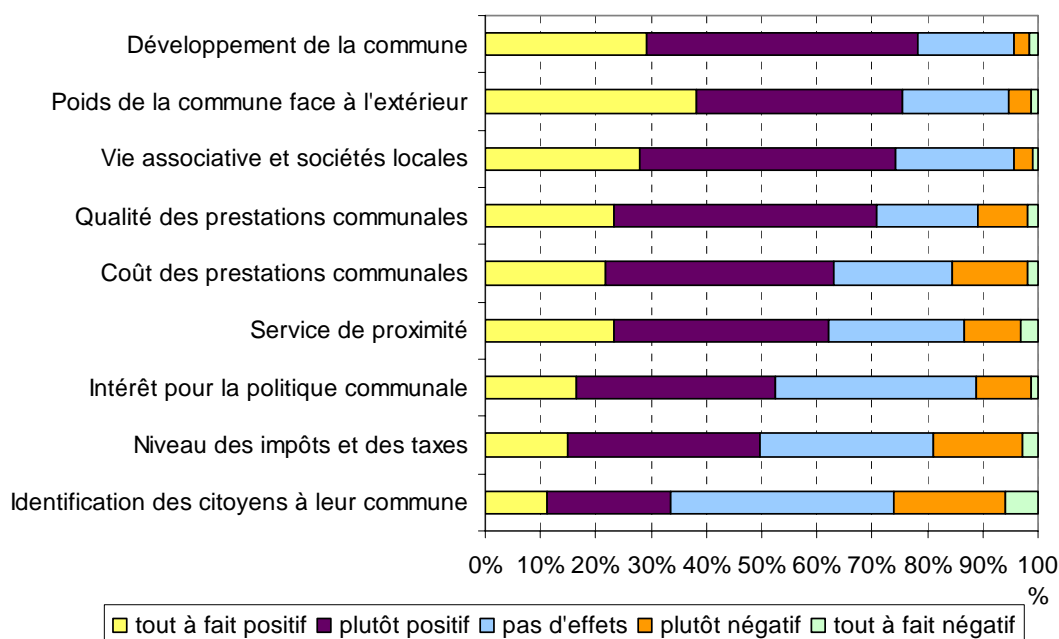


Figure 4-18
Effets attendus d'un rapprochement – Commune d'Echandens

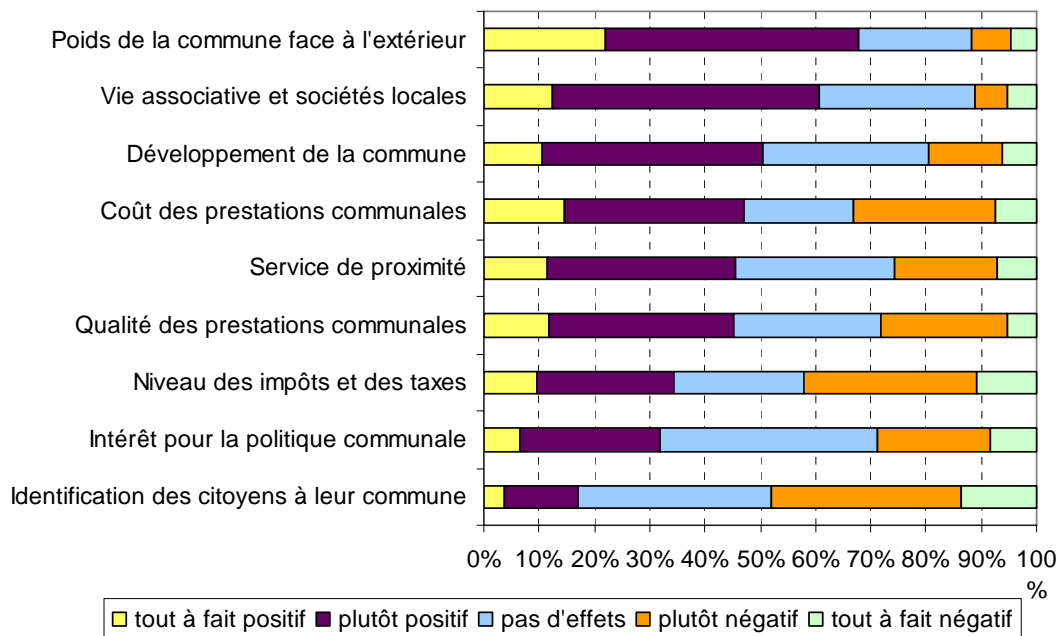


Figure 4-19
Effets attendus d'un rapprochement – Commune de Lonay

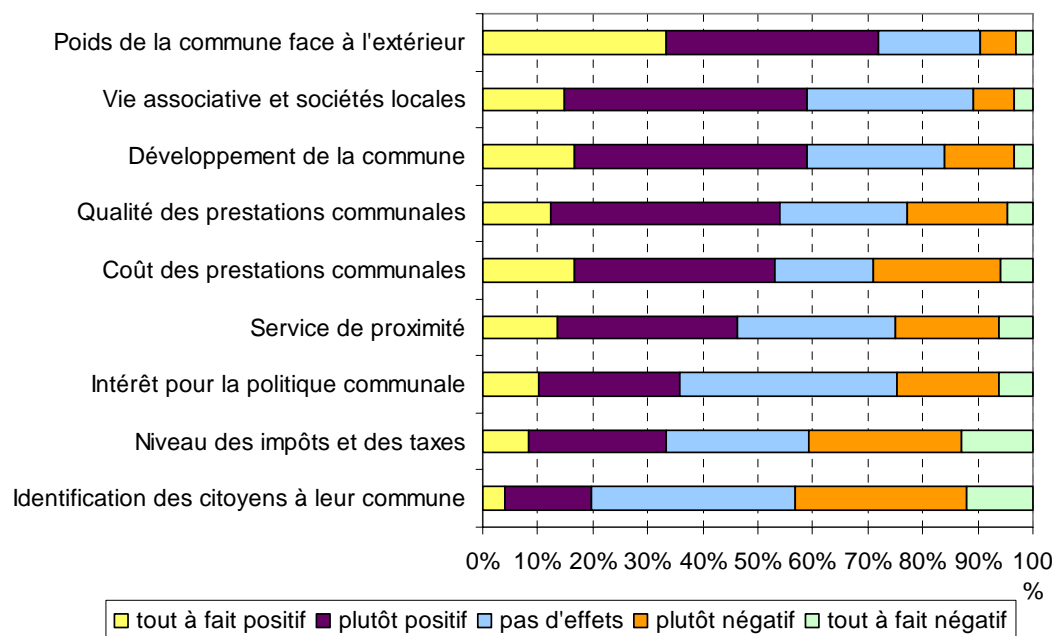
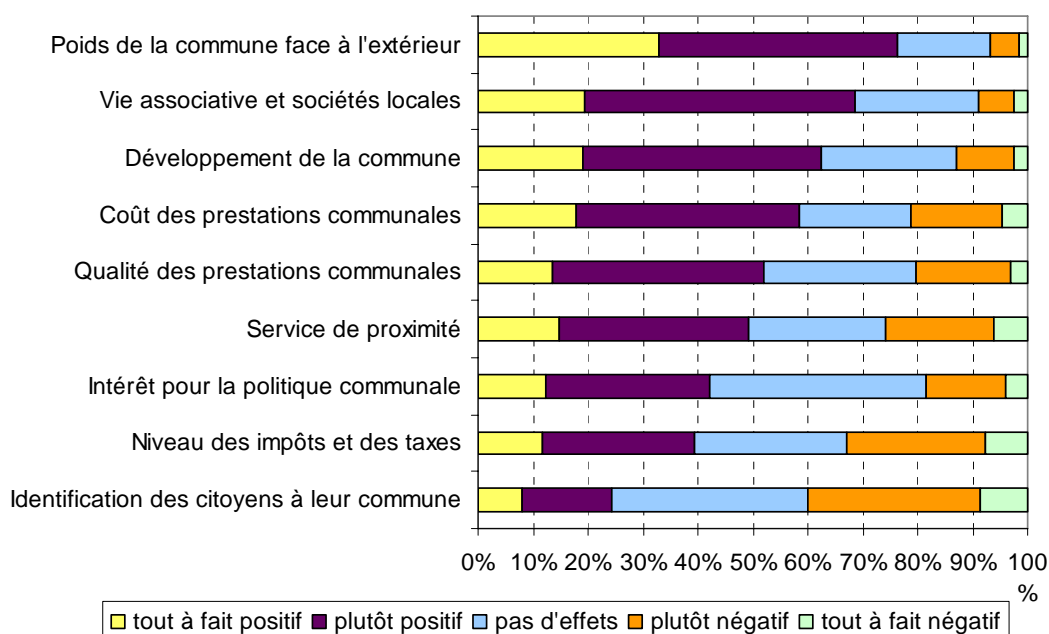


Figure 4-20
Effets attendus d'un rapprochement – Commune de Prévèrènges



4.4 Analyse des facteurs explicatifs de l'attitude face à un rapprochement entre communes

Niveau de collaboration souhaité – variable dépendante. L'analyse qui suit mesure l'influence de certains éléments sur l'attitude des répondants face à un rapprochement accru entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Prévèrènges. Pour cette analyse, on utilise une variable reflétant le **niveau de collaboration souhaité par le répondant**. La variable prend la valeur (1) si le répondant ne souhaite pas de rapprochement, (2) s'il veut plutôt des collaborations ponctuelles, (3) s'il est favorable à des collaborations étendues et (4) s'il est partisan d'une fusion²⁰. L'analyse cherche à expliquer quels sont les facteurs qui accroissent ou réduisent la probabilité qu'une personne ait répondu (1) ou (2) ou (3) ou encore (4). Le modèle montre ainsi quelles sont les différentes variables explicatives de la probabilité de souhaiter un rapprochement plus poussé, voire une fusion, entre les communes.

²⁰ Etant donné que la variable à expliquer (le niveau de collaboration souhaité par le répondant) est une variable discrète, le modèle estimé est de type probabiliste. Techniquement, le modèle statistique estimé est un modèle probit ordonné.

Niveau de significativité. La colonne « significativité » des Tableaux 4-2 à 4-4 indique le niveau de significativité de la variable²¹. Lorsqu'une variable explicative influence significativement le niveau souhaité de collaboration, une, deux ou trois étoiles apparaissent en regard de la variable considérée. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus la significativité est grande. Si aucune étoile n'est mentionnée face à une variable, cela signifie que la variable n'est pas suffisamment significative pour être présentée. Du coup, la cellule correspondante est laissée vide. Si une variable recensée dans le questionnaire n'est pas mentionnée dans une catégorie, cela doit donc être interprété comme une absence de significativité. Ainsi, si par exemple la variable « état-civil » n'apparaît pas, cela signifie simplement que l'attitude des célibataires, mariés, divorcés ou veufs n'est pas statistiquement différente par rapport au renforcement de la collaboration intercommunale.

Effet marginal. Pour chacune des communes, la colonne « effet marginal » indique l'influence d'un changement marginal de la valeur d'une variable sur la probabilité d'être favorable à la fusion²².

Influence du degré de satisfaction relatif aux prestations communales. Le Tableau 4-2 ci-dessous présente les résultats obtenus pour un premier groupe de facteurs explicatifs, à savoir le degré de satisfaction relatif à la qualité et au prix des prestations communales ainsi qu'au fonctionnement des collaborations actuelles²³. Ce tableau montre que, du point de vue des quatre

²¹ Techniquement, le niveau de significativité est équivalent à la notion statistique de probabilité d'erreur de type I. Une erreur de type I survient lorsque l'on rejette, sur la base de la procédure statistique appliquée aux données, l'hypothèse que l'on cherche à tester alors qu'en réalité celle-ci est vraie. Le niveau de significativité peut être interprété comme la probabilité de se tromper en affirmant que la variable considérée a véritablement une influence sur le niveau souhaité de collaboration. Plus le niveau de significativité est faible, plus l'existence d'un lien entre la variable explicative et la variable expliquée est probable. Les tableaux ne contiennent que les variables dont le niveau de significativité est inférieur à 10%. Un niveau de significativité inférieur à 1% est indiqué par (***) , un niveau inférieur à 5% par (**) et un niveau inférieur à 10% par (*). Une cellule laissée vide signifie que la variable n'est pas significative à un niveau de 10%.

²² Par exemple, le fait que l'augmentation du niveau de qualité des prestations communales soit une attente forte au lieu d'une attente modérée augmente la probabilité qu'un répondant soit en faveur de la fusion de 10.67 points de pourcent. Cela nous permet donc de dire que les personnes qui déclarent attendre un effet positif d'un rapprochement intercommunal sur le niveau de qualité des prestations communales sont plus favorables que les autres (c'est-à-dire que les personnes qui n'en attendent pas d'effets positifs) à une fusion.

²³ Soulignons que si les variables explicatives sont présentées dans plusieurs tableaux successifs pour des questions de simplicité, les résultats proviennent d'un seul modèle. Autrement dit, le modèle statistique estimé comprend l'ensemble de variables explicatives présentées dans les divers tableaux.

communes prise dans leur ensemble, l'appréciation comparative du **rapport qualité/prix des prestations communales** ainsi que la **qualité des prestations servies au guichet communal** (service des habitants) influencent de manière très significative (***) l'attitude des répondants par rapport à un renforcement de la collaboration intercommunale pouvant aller jusqu'à une fusion. Une appréciation négative de ces deux facteurs **influence de manière favorable l'attitude face à un rapprochement intercommunal**. La considération des **effets marginaux** montre par ailleurs que la dite influence est plus forte pour la qualité des prestations servies au guichet communal que pour l'appréciation du rapport qualité/prix.

Tableau 4-2
Influence des différents effets attendus sur le niveau de collaboration souhaité

| Qualité et prix des prestations | Toutes les communes | | Denges | | Echandens | | Lonay | | Préverenges | |
|---|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité |
| Fonctionnement des collaborations actuelles | | | | | | | | | -0.0220 | 0.062* |
| Rapport qualité-prix (comparaison) | -0.0258 | 0.005*** | | | | | | | | |
| Guichet communal, service des habitants | -0.0672 | 0.000*** | -0.1852 | 0.001*** | -0.0700 | 0.021** | | | | |
| Manifestations culturelles et sportives | -0.0325 | 0.037** | -0.1196 | 0.012** | | | | | -0.0497 | 0.028** |
| Transports publics sur la commune | | | | | | | -0.0667 | 0.016** | | |

Influence des effets attendus. Le Tableau 4-3 ci-dessous présente les résultats obtenus pour un deuxième groupe de facteurs explicatifs, à savoir l'importance des effets positifs et négatifs attendus suite à un rapprochement intercommunal pouvant aller jusqu'à une fusion. Le Tableau 4-3 montre que, du point de vue des quatre communes prise dans leur ensemble, **six effets attendus** ont une influence très significative (***) :

- Qualité des prestations communales ;
- Coût des prestations communales ;
- Niveau des impôts et des taxes ;
- Développement de la commune ;
- Poids de la commune face à l'extérieur ;
- Intérêt pour la politique communale.

Tableau 4-3
Influence des différents effets attendus sur le niveau de collaboration souhaité

| Effets attendus | Toutes les communes | | Denges | | Echandens | | Lonay | | Préverenges | |
|--|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité |
| Qualité des prestations communales | +0.1067 | 0.000*** | +0.1377 | 0.002*** | +0.1414 | 0.000*** | +0.0857 | 0.004*** | +0.1091 | 0.000*** |
| Coût des prestations communales | +0.0510 | 0.001*** | +0.0952 | 0.009*** | | | +0.0717 | 0.014** | +0.0787 | 0.001*** |
| Niveau des impôts et des taxes | +0.0577 | 0.000*** | | | +0.0778 | 0.000*** | +0.0913 | 0.001*** | +0.0391 | 0.066* |
| Développement de la commune | +0.0478 | 0.001*** | | | +0.0867 | 0.001*** | | | | |
| Poids de la commune face à l'extérieur | +0.0809 | 0.000*** | +0.1940 | 0.000*** | +0.0757 | 0.001*** | +0.0651 | 0.018** | +0.0775 | 0.000*** |
| Intérêt pour la politique communale | +0.0541 | 0.000*** | +0.1718 | 0.000*** | | | +0.0945 | 0.001*** | +0.0534 | 0.008*** |

Ces six effets attendus **influencent de manière favorable l'attitude face à un rapprochement intercommunal** dans les quatre communes sous revue. La considération des **effets marginaux** montre par ailleurs que les dites influences sont les plus fortes pour la qualité des prestations communales et le poids de la commune face à l'extérieur.

Influence des variables sociodémographiques. Les résultats d'une analyse des variables sociodémographiques pouvant influencer la probabilité d'être en faveur ou opposé à un rapprochement pouvant aller jusqu'à une fusion sont présentés au Tableau 4-4 ci-dessous. **Aucune variable sociodémographique n'obtient un niveau de significativité élevé (***)**, ceci en considérant ensemble les quatre communes sous revue. De plus, **aucune variable sociodémographique n'exerce une influence significative simultanément sur l'attitude des répondants des quatre communes**²⁴. Il résulte de ceci

²⁴ Si l'on considère ensemble les quatre communes sous revue, six variables sociodémographiques sont significatives (**):

- Le fait d'avoir suivi tout ou partie de sa **scolarité obligatoire** dans sa commune de domicile influence négativement l'attitude face à un renforcement de la collaboration intercommunale ;
- Le fait d'être **membre élu ou désigné des autorités locales** influence positivement l'attitude face à un renforcement de la collaboration intercommunale ;
- Le fait d'avoir des **enfants de moins de 18 ans** influence positivement l'attitude face à un renforcement de la collaboration intercommunale ;
- Plus une **personne est âgée**, plus grande est la propension à une attitude favorable à un renforcement de la collaboration intercommunale ;
- Plus le **niveau de formation est élevé**, plus grande est la propension à une attitude favorable à un renforcement de la collaboration intercommunale ;

que les variables sociodémographique n'influencent pas de manière très significative (niveau de significativité inférieur à 1%) l'attitude en termes de rapprochement intercommunal

Tableau 4-4
Influence des variables sociodémographiques sur le niveau de collaboration souhaité

| Variable socio-démographique | Toutes les communes | | Denges | | Echandens | | Lonay | | Préverenges | |
|---|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité | Effet Marginal | Significativité |
| Scolarité dans la commune de domicile | -0.0718 | 0.027** | | | -0.1444 | 0.004*** | | | | |
| Scolarité dans une autre commune | | | -0.3786 | 0.000*** | | | | | +0.1443 | 0.028** |
| Membre élu ou désigné des autorités locales | +0.0762 | 0.049** | -0.2724 | 0.000*** | | | | | | |
| Enfants de moins de 18 ans | +0.0663 | 0.016** | | | | | | | +0.0819 | 0.055* |
| Tendance politique | -0.0154 | 0.084* | | | | | | | | |
| Années de résidence dans la commune | | | | | | | | | -0.0031 | 0.035** |
| Age | +0.0026 | 0.010** | | | | | | | +0.0056 | 0.001*** |
| Niveau de formation | +0.0195 | 0.005** | +0.0616 | 0.021** | | | +0.0527 | 0.000*** | | |
| Appartenance géographique | +0.0127 | 0.021** | | | | | | | +0.0286 | 0.001*** |
| Marié | +0.0560 | 0.057* | | | | | +0.1887 | 0.001* | +0.1264 | 0.006*** |
| Célibataire | +0.0993 | 0.056* | +0.1491 | 0.090* | | | +0.2297 | 0.023** | +0.1644 | 0.043** |
| Information lue sur les fusions de communes | +0.0496 | 0.068* | | | +0.1016 | 0.050** | | | | |
| Sexe | -0.0376 | 0.081* | | | | | | | -0.0576 | 0.073* |
| Catholique | | | +0.3200 | 0.003*** | | | -0.1118 | 0.013** | | |
| Protestant | | | -0.2726 | 0.014** | | | | | | |
| Autre confession | | | -0.41623 | 0.000*** | | | | | | |
| Sans confession | | | | | | | -0.1112 | 0.059* | | |
| Propriétaire de son logement | | | +0.2887 | 0.000*** | +0.0861 | 0.029** | | | -0.0589 | 0.098* |
| Originaire de la commune de domicile | | | | | +0.2216 | 0.030** | | | | |

- Plus une **personne se sent appartenir à une entité géographique « large »** ou à **une juridiction « centralisée »**, plus grande est la propension à une attitude favorable à un renforcement de la collaboration intercommunale.

Points clés. Plus l'appréciation du **rapport qualité/prix des prestations communales** (par rapport aux prestations des autres communes) et de la **qualité des prestations** servies au guichet communal (service des habitants) est négative, plus le répondant est favorable à un rapprochement intercommunal, ceci avec un degré de significativité élevé ! Les effets attendus sur la **qualité des prestations** communales, le **coût des prestations** communales, le **niveau des impôts** et des taxes, le **développement de la commune**, le **poids de la commune** face à l'extérieur et **l'intérêt pour la politique communale** influencent quant à eux de manière **favorable et statistiquement significative** l'attitude face à un rapprochement intercommunal. Aucune **variable sociodémographique** n'influence, à un degré de significativité élevé, l'attitude (positive ou négative) des répondants par rapport à un renforcement de la collaboration intercommunale.

5

Recommandation

Objectif. L'objectif du présent chapitre consiste à élaborer, à partir des éléments présentés aux chapitres précédents, une recommandation quant à l'opportunité d'entrer dans un processus de rapprochement des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges.

Portée de la recommandation. L'enquête auprès de la population des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges évalue le degré d'ouverture de la population à un rapprochement intercommunal pouvant aller jusqu'à la fusion... et fournit donc une base de décision solide pour la poursuite, ou l'arrêt du processus. Concrètement, la dite enquête débouche sur une recommandation portant sur les éléments suivants :

- **Principe d'un renforcement de la collaboration.** Recommandation quant à l'opportunité de mener plus avant une réflexion relative à une collaboration intercommunale pouvant aller jusqu'à une fusion ;
- **Intensité de la collaboration.** Recommandation quant aux formes de rapprochement intercommunal à inclure dans la réflexion ;
- **Périmètre de rapprochement.** Recommandation quant au cercle des communes à intégrer dans le processus de réflexion.

Considérants. Les trois considérants ci-dessous permettent d'aboutir à une recommandation circonstanciée quant à la poursuite du processus :

1. **Principe d'un renforcement de la collaboration.** Un renforcement de la collaboration est plébiscité par plus de deux tiers des répondants, soit 80.9% à Denges, 66.6% à Echandens, 68.5% à Lonay

et 71.5% à Préverenges. Les personnes opposées représentent 7.1% des répondants pour Denges, 18.4% pour Echandens, 18.7% pour Lonay et 11.0% pour Préverenges... et les personnes sans avis 12.0% à Denges, 15.0% à Echandens, 12.8% à Lonay et 17.4% Préverenges -> le **principe d'un renforcement de la collaboration intercommunale est donc très largement accepté** ;

2. **Intensité de la collaboration.** S'agissant de **l'intensité que la dite collaboration** entre les quatre communes devrait prendre (collaborations ponctuelles, collaborations étendues, fusion), la fusion est l'alternative qui recueille le score le plus élevé à Denges (59.1%), Echandens (40.6%) et Lonay (40.5%). Un rapprochement sous la forme de collaborations étendues est préféré à la fusion par une faible majorité des répondants de la Commune de Préverenges (39.5%) -> **a priori, aucune forme de collaboration n'est exclue... et aucune ne s'impose de manière évidente** (majorité absolue dans la commune de Denges uniquement !);
3. **Périmètre de rapprochement.** La majorité des répondants des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges est favorable à un rapprochement entre les dites communes (entre 59.6% et 88.6% d'avis favorables !). Quant à l'intégration **d'autres communes au projet**, elle n'est souhaitée par aucune des communes sous revue -> **en l'état, le cercle des communes participantes au projet semble opportun.**

Points clés - Recommandation. En conséquence, la recommandation basée sur l'enquête auprès de la population des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges s'articule comme suit :

- **Principe d'un renforcement de la collaboration.** Entrer dans la **phase stratégique** puisque le degré d'ouverture de la population à un rapprochement intercommunal est largement suffisant;
- **Intensité de la collaboration.** Considérer dans cette phase stratégique **l'ensemble des formes de rapprochement** intercommunal possibles (fusion, collaborations étendues, collaborations ponctuelles...), aucune forme ne s'imposant suite à l'enquête... et aucune forme n'étant a priori exclus ;
- **Périmètre de rapprochement.** Réaliser cette phase stratégique avec les **quatre communes** ayant participé à l'étude préliminaire, c'est-à-dire conserver le périmètre actuel du projet.

Les **conditions nécessaires à entreprendre la prochaine étape de la réflexion sont donc pleinement réunies**. Cette étape stratégique a pour objectif de déterminer la **forme idéale d'un rapprochement**, respectivement de s'assurer que la fusion est bien –sous l'angle stratégique– la forme de rapprochement la mieux adaptée à la situation des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges. Elle doit également préciser quels doivent être les **contours d'une nouvelle entité** née d'un rapprochement, respectivement d'une fusion des communes existantes... et quelles en sont les **lignes de force**.

6

Annexes

6.1 Protocole d'enquête du questionnaire

Objectif de la section. Cette section a pour objectif de présenter, pour le lecteur intéressé, les bases de l'enquête menée auprès de la population. La première partie détaille le protocole d'enquête et la seconde résume le contenu du questionnaire.

6.1.1 Protocole d'enquête

Protocole d'enquête. Le Tableau 6-1 présente le protocole d'enquête. Un questionnaire a été envoyé à tous les habitants (suisse et étrangers) de plus de 16 ans dans les communes de Denges, Echandens et Préverenges. La Commune de Lonay a, pour sa part, fait parvenir un questionnaire à ses citoyens de plus de 18 ans inscrits au Registre électoral, ainsi qu'à sa population âgée de 16 à 18 ans (uniquement les futurs inscrits au dit registre). L'enquête est exhaustive au sens où un questionnaire est envoyé à chaque membre de la population visée²⁵. Le questionnaire ne varie pas en fonction de la commune de résidence de la personne. Les questions sont fermées dans leur grande majorité. Le répondant doit choisir entre diverses réponses proposées. Le questionnaire comprend 25 questions organisées sur un support papier A3 recto-verso.

Administration du questionnaire. La confidentialité des réponses et l'anonymat de leur traitement sont garantis. Les questionnaires sont envoyés

²⁵ Notons que l'exhaustivité porte ici sur l'envoi à chaque personne et non sur le fait que chaque personne contactée réponde. Le taux de réponse est analysé dans le chapitre 3.

par poste, accompagnés d'une enveloppe réponse préaffranchie, ainsi que d'une lettre adressée nominativement et signée au nom du Conseil municipal par le Syndic et le Secrétaire. La perspective de participer à un tirage au sort pour un bon d'achat est destinée à accroître l'incitation à répondre. La lettre d'accompagnement indique à la population qu'elle aura connaissance des résultats de l'enquête par la presse régionale (Journal de Morges). Les questionnaires ont été envoyés à la population le 11 septembre 2007, avec un délai de réponse au 5 octobre 2007. Les réponses reçues après le 8 octobre 2007 n'ont plus été prises en compte.

Tableau 6-1
Protocole d'enquête à la population

| | Enquête auprès de la population |
|---|--|
| Population visée | - Population résidante de plus de 16 ans (suisses et étrangers) pour Denges, Echandens et Préverenges; - Registre des électeurs et population entre 16 et 18 ans pour Lonay. |
| Type d'enquête | Exhaustive (envoi du questionnaire à l'ensemble de la population visée, par opposition à un procédé d'échantillonnage) |
| Similarité des questionnaires | Questionnaire identique pour chaque commune |
| Type de questions | Principalement fermées |
| Nombre de questions | 25 |
| Support du questionnaire | Feuille A3 recto/verso (équivalent à 4 feuillets A4) |
| Mode d'administration | Par courrier postal |
| Incitations à répondre | - Lettre adressée nominativement et signée au nom du Conseil municipal par le Syndic et le Secrétaire; - Enveloppe-réponse préaffranchie adressée à l'Administration de la commune de résidence; - Participation à un tirage au sort pour trois bons d'achat de CHF 100.- chacun |
| Modalité de communication | - Communiqué de presse ; - Articles dans la presse régionale. |
| Confidentialité et anonymat dans le traitement | Garantis |
| Information annoncée sur les résultats | Dans le Journal de Morges |
| Date d'envoi | 11 septembre 2007 |
| Délai de renvoi | 5 octobre 2007 |
| Dernier délai pour les renvois tardifs | 8 octobre 2007 |

6.1.2 Structure du questionnaire

Structure du questionnaire. Le questionnaire à la population est structuré en quatre parties. La **première partie** est destinée à faire entrer « en douceur » la personne interrogée dans la thématique. Cette partie comprend cinq questions. Après la question 1 renseignant sur la commune de domicile, les questions 2 à 5 recensent le degré de satisfaction de la personne quant à la qualité des prestations communales et quant aux collaborations intercommunales existant entre les communes sous revue.

La **deuxième partie** du questionnaire comprend trois questions, dont l'une est complétée par deux questions subsidiaires. Il s'agit du « **cœur** » du **questionnaire**. Cette partie cherche à savoir si la personne est d'accord avec un renforcement de la collaboration intercommunale, ceci au travers de la question 6. En cas de réponse positive à cette question, la question subsidiaire 6A s'intéresse à la forme de collaboration ainsi qu'aux communes qui devraient y prendre part. Pour le cas d'une réponse négative à la dite question, la question 6B s'intéresse à l'opinion de la personne quant au maintien, respectivement à la réduction du niveau de collaboration intercommunale. La question 7 traite de l'inclusion d'autres communes dans la réflexion. Quant à la question 8, elle cherche à identifier les attentes et les craintes de la personne par rapport à un éventuel rapprochement entre les quatre communes sous revue.

La **troisième partie** comprend 16 questions sociodémographiques. Elle est destinée à recueillir les informations permettant d'expliquer l'attitude face à un rapprochement et à tester la représentativité de l'échantillon des personnes ayant répondu à l'enquête. Les informations suivantes sont utilisées pour tester la représentativité de l'échantillonnage : sexe, âge, état-civil et confession.

Enfin, la **quatrième partie** comprend une dernière question (question 25), ouverte celle-ci. Elle donne la possibilité à la personne interrogée de faire part de ses commentaires.

Points clés. L'enquête s'adresse à **tous les résidents** âgés de plus de 16 ans en 2007 pour les communes de Denges, Echandens et Préverenges, et aux membres du Registre électoral ainsi qu'aux 16-18 ans pour la Commune de Lonay. Elle est donc « exhaustive », ceci contrairement à un sondage. Le « **cœur** » du **questionnaire** cherche à apprécier le degré d'ouverture de la personne par rapport à un **renforcement de la collaboration intercommunale...** et, le cas échéant, la **forme de collaboration privilégiée** (fusion, collaborations étendues, collaborations ponctuelles).

6.2 Variables sociodémographiques – échantillon et population

Objectif de la section. Cette section a pour objectif de décrire l'échantillon de répondants et la population de chaque commune.

Description statistique – autres variables sociodémographiques. Le Tableau 6-2 décrit les personnes ayant répondu au travers de variables sociodémographiques autres que celles permettant d'évaluer la représentativité. Ces chiffres appellent les quelques commentaires suivants.

Enfants. Près d'un tiers des répondants sont parents d'au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. La proportion va de 25.8% à Echandens à 40.9% à Denges.

Formation. Pour 36.3% des répondants, la dernière école fréquentée est une école professionnelle/apprentissage alors que 30.8% des répondants ont étudié dans une Haute école (HES, Université, etc.).

Tendance politique. 30.1% des répondants ont une tendance politique de centriste. 22.7% des répondants se sentent plutôt de centre gauche et 24.0% de centre droit. A noter que les répondants des communes d'Echandens et de Lonay qui ne sont pas centristes sont majoritairement de droite alors qu'à Denges, ils sont majoritairement de gauche. La tendance gauche-droite est pour sa part équilibrée dans la commune de Préverenges.

Mobilité. Près d'un quart des répondants résident dans leur commune depuis moins de 5 ans, 14.9% depuis 5 à 10 ans, 21.7%, 21.7% depuis 10 à 20 ans et le reste (38.9%) depuis plus de vingt ans. Des différences relativement importantes existent entre les communes.

Intégration dans la région. Le pourcentage de répondants ayant déjà habité dans une autre commune concernée par l'enquête est relativement faible. Il va de 10.1% (Préverenges) à 20.5% (Denges). Le pourcentage de répondants ayant suivi tout ou partie de leur scolarité obligatoire dans leur commune de résidence actuelle est en moyenne de 15.2% avec un minimum de 13.9% (Lonay) et un maximum de 16.5% (Echandens). 12.5% des répondants ont suivi tout ou partie de leur scolarité obligatoire dans une autre commune partie prenante au projet. Ce pourcentage se monte à 8.3% pour la Commune de Préverenges. Il est plus élevé dans les trois autres communes avec 15.1% à Denges, 16.4% à Echandens et 13.4% à Lonay. Environ 15% des répondants de la Commune de Denges sont membres d'une société locale de la commune. Ce pourcentage est plus élevé dans les trois autres communes puisqu'il se monte à 20.1% à Préverenges, 22.5% à Echandens et 30.8% à Lonay.

Tableau 6-2
Description des échantillons pour différentes variables sociétales

| Variable | Denges | Echandens | Lonay | Préverenges | Total |
|--|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Enfants âgés de moins de 18 ans | N = 467 | N = 809 | N = 634 | N = 1'195 | N = 3'105 |
| Oui | 40.9% | 25.8% | 31.1% | 30.5% | 31.0% |
| Niveau de formation | N = 462 | N = 799 | N = 616 | N = 1'181 | N = 3'058 |
| Ecole primaire / primaire supérieure | 10.8% | 9.6% | 10.6% | 10.4% | 10.3% |
| Secondaire / collège | 4.3% | 4.4% | 5.7% | 4.7% | 4.8% |
| Ecole professionnelle / apprentissage | 39.2% | 37.0% | 34.4% | 35.6% | 36.3% |
| Gymnase / école de commerce | 8.4% | 13.4% | 11.5% | 12.9% | 12.1% |
| Technicum / ESCEA / école normale | 6.3% | 7.8% | 4.1% | 5.2% | 5.8% |
| Haute école (HES, université, etc.) | 31.0% | 27.8% | 33.8% | 31.2% | 30.8% |
| Tendance politique | N = 385 | N = 682 | N = 556 | N = 1'030 | N = 2'653 |
| Gauche | 14.5% | 8.9% | 10.3% | 11.7% | 11.1% |
| Centre gauche | 25.5% | 18.0% | 21.6% | 25.3% | 22.7% |
| Centre | 30.9% | 32.0% | 28.8% | 29.3% | 30.1% |
| Centre droite | 21.6% | 26.8% | 26.1% | 22.0% | 24.0% |
| Droite | 7.5% | 14.2% | 13.3% | 11.7% | 10.5% |
| Nombre d'année de résidence dans la commune actuelle | N = 465 | N = 794 | N = 618 | N = 1'183 | N = 3'060 |
| Moins de 5 ans | 35.7% | 17.5% | 22.2% | 26.1% | 24.5% |
| Entre 5 et 10 ans | 21.1% | 10.2% | 18.6% | 13.6% | 14.9% |
| Entre 10 et 20 ans | 15.1% | 21.7% | 23.6% | 23.3% | 21.7% |
| Plus de 20 ans | 28.2% | 50.6% | 35.6% | 36.9% | 38.9% |
| A déjà habité dans une autre commune concernée par l'enquête | N = 468 | N = 816 | N = 631 | N = 1'196 | N = 3'111 |
| Oui | 20.5% | 15.2% | 20.1% | 10.1% | 15.0% |
| Scolarité obligatoire dans la commune de résidence | N = 464 | N = 798 | N = 625 | N = 1'184 | N = 3'071 |
| Oui | 15.1% | 16.5% | 13.9% | 14.9% | 15.2% |
| Scolarité obligatoire dans une autre commune concernée par l'enquête | N = 444 | N = 773 | N = 589 | N = 1'111 | N = 2'917 |
| Oui | 15.1% | 16.4% | 13.4% | 8.3% | 12.5% |
| Membre d'une société locale dans la commune de résidence | N = 465 | N = 810 | N = 629 | N = 1'192 | N = 3'096 |
| Oui | 14.8% | 22.5% | 30.8% | 20.1% | 22.1% |
| Membre d'une société locale d'une autre commune concernée par l'enquête | N = 446 | N = 758 | N = 572 | N = 1'111 | N = 2'887 |
| Oui | 9.6% | 10.3% | 6.6% | 4.1% | 7.1% |
| Membre élu ou désigné des autorités locales | N = 467 | N = 815 | N = 632 | N = 1'196 | N = 3'110 |
| Oui | 7.5% | 7.5% | 8.1% | 4.2% | 6.3% |
| Originaire de la commune de résidence | N = 463 | N = 811 | N = 631 | N = 1'194 | N = 3'099 |
| Oui | 4.8% | 5.4% | 4.4% | 5.9% | 5.3% |
| Originaire d'une autre commune concernée par l'enquête | N = 448 | N = 778 | N = 601 | N = 1'139 | N = 2'966 |
| Oui | 2.5% | 3.5% | 2.2% | 2.4% | 2.6% |
| Propriétaire de son logement | N = 468 | N = 812 | N = 635 | N = 1'199 | N = 3'114 |
| Oui | 59.8% | 65.4% | 64.7% | 39.4% | 54.4% |

Le pourcentage de répondants membre d'une société locale d'une autre commune concernée par le projet est relativement faible puisqu'il va de 4.1% (Préverenges) à 10.3% à (Echandens). Le pourcentage des répondants membre élu ou désigné des autorités locales va de 4.2% à Préverenges à 8.1% à Lonay. En moyenne, 5.3% des répondants des quatre communes sous revue sont originaires de leur commune de résidence et 2.6% sont originaires d'une autre commune concernée par le projet. Le pourcentage de répondants propriétaires de leur logement est élevé dans les communes de Denges (59.8%), Echandens (65.4%) et Lonay (64.7%). Il est un peu plus faible dans la Commune de Préverenges (39.4%).

Points clés. Les chiffres ci-dessus montrent un échantillon avec une proportion considérable de **gens bien formés** (haute école), une **mobilité plutôt forte** (années de résidence) et un **brassage important** (habitat, scolarité, société locale, origine)... qui dépasse manifestement l'espace constitué des communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges. Enfin, la proportion de **personnes propriétaires** de leur logement est considérable. Les **différences entre les communes** sous revue se concentrent principalement au niveau des variables suivantes : enfant âgé de moins de 18 ans, tendance politique, nombre d'années de résidence et propriété du logement.